



Ecole Saint-Louis de France



Ecole Sainte-Isabelle

Le Soleil, Yvon Monroin

A Sainte-Foy

“Guerre de tranchées” entre deux écoles

par Marie CAOINETTE

A quelques jours d'une autre réunion "cruciale" de leur conseil des commissaires, les deux écoles du quartier Saint-Louis-de-France à Sainte-Foy poursuivent une véritable "guerre de tranchées", selon le mot d'un parent, pour être désignée comme la dernière école de quartier.

Les deux écoles recevaient ces

jours-ci, tour à tour, les commissaires invités à effectuer une tournée des locaux visant à mettre en relief leurs avantages respectifs.

L'initiative de ce geste revient à l'école Sainte-Isabelle, durement malmenée lors de l'assemblée des commissaires de février.

Lors de cette réunion, le conseil des commissaires avait penché en

faveur de l'école Saint-Louis-de-France, en dépit d'une recommandation de son exécutif favorable à Sainte-Isabelle!

Dans quelques jours, mardi le 27 mars, Sainte-Isabelle reviendra à la charge afin de faire renverser la décision de février.

Les parents ont monté un épais dossier des raisons qui militent en

leur faveur: une seule école beaucoup plus grande (capacité de plus de 500 élèves), un gymnase qui défie toute comparaison et un immense terrain réservé à l'usage exclusif de l'école.

Le "cœur"

Les parents de Saint-Louis-de-

France avaient réussi le mois dernier à convaincre les commissaires de ne pas défaire le cœur du "village" Saint-Louis-de-France dont font partie les deux petits bâtiments de leur école, à côté de l'église, du centre socio-culturel, de la garderie et des équipements sportifs du quartier (tennis, piscine, terrain de balle, patinoires).

Bien qu'il n'y ait pas un mille qui sépare les deux écoles, chaque groupe de parents tient farouchement à la sienne. "La perte d'une école est toujours un déchirement", de dire une commissaire, rencontrée lors de la visite des écoles, pour tenter d'expliquer cette bataille rangée.

En outre, toutefois, les parents de Sainte-Isabelle n'acceptent pas du tout l'un des deux bâtiments de Saint-Louis-de-France qu'ils qualifient d'inadéquats au niveau de l'aménagement physique intérieur. Leur école offre beaucoup mieux à leurs enfants à l'heure actuelle, disent-ils.

De son côté, discrètement, Saint-Louis de France ne nie pas l'enviable réputation d'excellence pédagogique qui lui est accolée.

Renversé

De son côté, renversé par la décision inattendue des commis-

saires en février, le comité de parents de la commission scolaire propose que l'on s'en tienne à la solution de compromis déjà avancée par le comité consultatif chargé d'étudier la question par le conseil des commissaires: que les deux écoles restent ouvertes jusqu'à ce qu'elles aient moins de 150 élèves!

Dans la même foulée, le comité de parents condamne les décisions du mois dernier qui concernaient le transport scolaire du midi (aboli) et la fermeture de l'école Ressources en juin 1985.

Les surplus budgétaires de la commission scolaire devraient servir à financer ces services, estime le comité. Ces surplus sont évalués cette année à un peu plus de \$600.000.

Concernant l'école Ressources, un membre du comité de parents, délégué au conseil des commissaires, M. Claude Gélinas, indiquait hier qu'il demandera au conseil mardi de s'engager à tenir une consultation populaire et un débat de fond sur la fermeture de Ressources.

La proposition du comité de parents est de créer un comité bipartite composé de commissaires et de membres du comité de parents qui recevraient les mémoires des personnes intéressées au cours de l'automne et présenterait son rapport le premier décembre 1984.

Télédistribution de l'Arrière-pays lancera un blitz en fin de semaine

par Marcel COLLARD

N'ayant atteint que 25 pour 100 de son objectif de financement, une semaine avant le délai ultime du 30 mars, la Coopérative de télédistribution de l'Arrière-pays lancera une attaque générale, en fin de semaine, pour "combattre cette négligence et cette habitude de constamment remettre au lendemain".

Le président de la coopérative,

M. Pierre Marier, loin d'afficher un air défaitiste, déclare: "Ce résultat quelque peu décevant n'ébranle pas la confiance et l'optimisme qui ont toujours caractérisé cette démarche audacieuse".

La coopérative, pour réaliser le projet de câblodistribution dans les secteurs Notre-Dame-des-Laurentides et Bon-Pasteur, de Charlebourg, ainsi que dans les mu-

nicipalités de Lac-Saint-Charles et de Lac-Beauport, a besoin de recruter 3.300 membres, d'ici le 30 mars, pour réunir la mise de fonds nécessaires au financement, pour s'ajouter aux prêts à long terme.

Selon M. Marier, les gens veulent la télévision par câble, soit sept familles sur 10, mais il faut engager la bataille contre la négligence. Une armée de 200 bénévoles investira chaque rue et chaque maison, en fin

de semaine, pour inviter tous les intéressés à effectuer leur "dépôt-câble", soit \$150, dont \$100 comme part sociale et \$50 pour les frais de raccordement.

Les caisses populaires ont accepté d'assumer les dépôts et pour les personnes ne pouvant acquitter la somme totale dans l'immédiat, on indiquera les modalités disponibles pour s'abonner.

Normandin: l'incendie a pris dans la poubelle

L'incendie qui a ravagé le restaurant Normandin situé sur le boulevard Bastien, dans le quartier Neufchâtel de Québec, hier matin, est d'origine accidentelle. Il a pris naissance dans une poubelle dans laquelle auraient été vidés des cendriers peu avant la fermeture de l'é-

tablissement. C'est ce que laissait entendre au SOLEIL, hier soir, l'investigateur-chef Jean Lépine, du Commissariat des incendies du Québec, qui estime les pertes à \$350.000.

L'enquête a révélé que le feu avait éclaté

du côté ouest de la salle à manger où il y a un espace de rangement pour la vaisselle. Les flammes se sont propagées dans la toiture qui sera à refaire au complet. L'intérieur du restaurant a aussi subi des dommages importants par

l'eau et la fumée qui se sont répandues partout.

La cuisine a été affectée. Dans ce restaurant, on préparait des mets pour les 10 autres restaurants Normandin de la région. Ainsi une bonne quantité de nourriture

devra-t-elle être détruite à la suite de la visite des inspecteurs en alimentation.

Cet incendie a été aperçu vers 4h45, hier matin, par des passants qui se sont empressés de lancer l'alerte. Les pompiers ont répondu à deux alar-

mes et ils ont travaillé environ une heure et demie pour venir à bout de l'élément destructeur.

ACHAT-ÉCHANGE
DIAMANTS, OR, ARGENT
PERLES DE CULTURE
Dépositaires officiels des montres
Concord, Omega, Seiko et Pulsar
EXPERTISE—ÉVALUATION
(diamants, bijoux)
pour assurances
LÉONARD TOUSSAINT inc.
330, 1^{re} Rue, Québec
(Entre les 3^e et 4^e Avenues)
522-8750 522-6395

AUJOURD'HUI
GAGNÉ, Roger
1130, av. de l'Eglise
Bélair
FAIT LA
MANCHETTE
et gagne
10\$

CONDOMINIUM
GRAND BOURG
PHASE I

48 500\$ à 54 000\$

Quelques unités disponibles immédiatement. "Je profite de la chance qui m'est offerte de devenir propriétaire!"

VERSEMENT
MENSUEL variant de 370³⁴ à 413⁷⁶

- Subvention mensuelle 1^{re} année: 109\$
- Subvention mensuelle 2^e année: 66\$
- Subvention Ville de Charlesbourg
- Hypothèque de 9 1/2% - 3 ans

CONVÉE
HABITATION

- Je me protège
- Les taux augmentent
- Je profite du spécial avant de signer mon bail
- Je prends rendez-vous tout de suite au

9350, Bourret, Charlesbourg
Mme Doyon - bur.: 623-1898
rés.: 627-4788

Une réalisation des
CONSTRUCTIONS DU
CHEVRON inc.

PRIX SACRIFICE DU WEEK-END

Rabais de 60%

TABLETTE de particules 1' x 8'

Spécial 98¢ chacun

Notre prix courant 249

Idéal pour TABLETTE, MEUBLES, BIBLIOTHÈQUE, ÉTAGÈRE ET AUTRES

TOUCHATOU

Nos mentions de "Notre Prix Courant" se rapportent exclusivement aux magasins TOUCHATOU INC.

SAINT-ROMUALD 2, rue du Progrès 539-0621

VILLE VANIER 445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960

CHARLESBOURG 1200, 80^e Rue est 628-0450

sélectronic
LA QUALITÉ PRIME TOUJOURS CHEZ
HITACHI
TELE-VIDEO
ça bouge dans le monde de l'électronique!

A- Télécouleur 20"
MT-2101. Système de commande "LUMINAR 20", images aux couleurs vives et contrôle des tons de peau. Modèles exclusifs Sélectronic qui diffèrent légèrement des photos.

529\$

B- Câble sélecteur
RCC 640. Sélection précise de 58 canaux, télécommande 18 fonctions.

139\$

C- Magnétoscope VHS
VT-32. 2 têtes, 4 programmations / 14 jours, contrôle à distance, câble sélecteur.

699\$

D- Téléviseur 20"
MT-2372. Câble sélecteur 105 canaux, contrôle à distance, haut-parleur haute fidélité, système "LUMINAR 20".

699\$

* service avec prêt d'un Télécouleur GRATUIT pendant 5 ans suivant votre achat chez Sélectronic.

• Québec: 600, Boulevard 681-2525 • Ste-Foy: 2651, Hochelaga 658-4555 • Charlesbourg: 5185, 1^{re} Avenue 626-4841 • Lévis: 565, Trans-Canada 687-6525 • Roberval: Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui: 172, St-Benoît N. 629-2300 • Jonquière: 2598, St-Dominique 547-3633 • Alma: Carrefour Alma 668-6285 • La Malbaie: 688, St-Etienne 665-2344

Saint-Romuald

Projet de coop d'habitation dans l'ancienne usine BVD

par Gilles PEPIN

SAINT-ROMUALD — L'ancienne manufacture de chemises BVD, sise au 1190 de la rue Commerciale à Saint-Romuald, sera probablement transformée pour abriter 23 logements coopératifs, d'ici la fin de cette année.

Le projet, évalué à \$1 million, est parrainé par le Groupe de ressources techniques d'habitation Lévy (GRT). Celui-ci se dit assuré de cinq locations, actuellement; mais il désire doubler ce nombre avant d'amorcer la réalisation.

La firme d'architectes Déry, Blouin et Associés a conçu des plans qui, selon le GRT, respectent l'architecture et l'environnement dans ce vieux secteur de la ville de Saint-Romuald.

Le GRT Lévy a aussi précisé au SOLEIL que l'immeuble, une fois recyclé, sera administré par Habitations Pointe-Lévy Inc., un autre organisme à but non lucratif travaillant parallèlement avec le GRT.

Les locataires, a-t-on précisé, pourront collaborer dans l'administration et, s'ils le désirent, former une coopérative d'habitation.

Il y est prévu trois logements de cinq pièces et demi, 12 de quatre pièces et demi et huit de trois pièces et demi. Une salle communautaire sera aussi aménagée de même qu'u-



L'ancienne manufacture de chemises BVD, un immeuble inutilisé depuis quelques années, pourrait abriter 23 logements coopératifs.

ne terrasse sur le toit et un garage intérieur. Les prix des logements varieront entre \$320 et \$380.

Le GRT, pour limiter les coûts, entend profiter d'une harmonisation

des programmes administrés par la Société d'habitation du Québec,

comme Loginove, Logipop et Corvée-habitation. Son projet, en plus de procurer des logements peu dis-

pendieux, vise une revitalisation du

vieux centre-ville de Saint-Romuald. Les personnes intéressées à obtenir plus d'information peuvent joindre le GRT Lévy par téléphone, au numéro 833-6652.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Longue marche

Pour amasser des fonds au profit d'une jeune fille, Barbara Turnbull, devenue paraplégique après avoir reçu une balle de revolver au cours d'un vol à main armée dans un dépanneur de Mississauga, en septembre 1983, Bill Mole a décidé de traverser le Canada à pied. Parti de Vancouver le 13 octobre, il était à Québec hier et il espère être à Saint-Jean, Terre-Neuve, vers la mi-mai. Il garde bon espoir d'atteindre son objectif de \$500,000, alors qu'il a déjà recueilli \$225,000.

Beauport adopte cinq règlements d'emprunt totalisant \$1.5 million

par Gérald OUELLET

Le conseil municipal de Beauport a adopté cette semaine cinq règlements d'emprunt totalisant plus de \$1.5 million pour divers travaux à être effectués sur son territoire. C'est ce qui ressort de la dernière assemblée régulière tenue au Centre municipal Mgr Laval.

Une somme de \$804,516 sera consacrée pour des travaux d'extension des services dans les rues du développement Revan. Un montant de \$257,688 ira au prolongement des services dans la rue Borée. Des travaux d'aqueduc dans une section du boulevard Sainte-Anne, à l'est de l'intersection du boulevard des Chutes, nécessiteront des investissements de \$46,000. L'extension des services dans la rue D'ariel pour le projet à la Coopérative d'habitation Solidarité exige \$108,096, tandis que les travaux dans les rues du développement Les Hauts Sommets demandent des déboursés de l'ordre de \$352,980.

Depuis le début de janvier 1984, le conseil municipal de Beauport a déjà adopté des règlements d'emprunt pour différents travaux qui totalisent les \$4 millions.

Embauche

Le service du personnel de la ville de Beauport doit faire face à une lutte très serrée dans l'embauche du personnel. Les conseillers municipaux ont décidé, lors de

la dernière réunion du conseil, de reporter leur décision concernant l'engagement permanent d'une technicienne en documentation, à la bibliothèque du service des loisirs et parcs.

Il semble qu'une personne se trouvait sur le point d'être engagée, mais qu'une candidature de dernière minute soit venue brouiller les cartes. Le poste n'a pas fait l'objet de concours.

Fin d'un programme

Le conseil municipal a approuvé à sa dernière séance le rapport de fermeture du programme d'amélioration de quartier du secteur Montmorency présenté par M. André Robitaille, responsable de ce programme. De plus, la municipalité a demandé à la Société d'habitation du Québec de fermer elle aussi le programme en question qui, par ailleurs, a été très populaire parmi les citoyens de ce secteur.

Restaurants ambulants

Pour les fêtes du 350^e anniversaire de fondation de la ville de Beauport, le conseil municipal a accepté en mai 1983 le règlement régissant les restaurants ambulants sur son territoire, mais la demande d'un citoyen de Sainte-Foy de modifier le règlement municipal pour autoriser l'exploitation de "transporteurs" dans les limites de la municipalité vient d'être refusée.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Causeries

● La sexologue Diane Carboneau parlera de l'éducation sexuelle à la soirée du comité d'école, mardi, à 19h30, à l'école Le Petit Prince de L'Ange-Gardien. Pour détails: 822-0415 ou 0260 ou 1178.

● Robert Prévost fera voir "La Normandie des Québécois" à la réunion annuelle de l'Association Québec-France mardi à 19h, à l'auditorium du centre François-Charon, 525 boulevard Hamel.

● Thérèse Perron traitera le sujet: "Ton bonheur tu le bâtis chaque jour" au café-rencontre Femme Plus, mardi, à 14h, au sous-sol de l'église Saint-Ambroise de Loretteville. Pour détails: 842-0127.

● L'Association des femmes diplômées des universités organise une table ronde "sur les communautés culturelles" pour mardi à 19h30, au salon des professeurs du pavillon Pollack (porte 3), de l'université Laval. Pour détails: Marie Morin à 525-6568.

● A la réunion de la Ligue catholique féminine mardi à 14h, à la salle Saint-Louis de l'hôtel Hilton, Mme Amélie Grenier parlera des enfants d'âge scolaire en Haïti. Pour renseignements: 683-5247 ou 527-9756.

● Une causerie en portugais sur le sujet: "Rio, ville merveilleuse", sera présentée, lundi, à 20h30, au pavillon De Koninck de l'université Laval. Pour détails: Jeannine Plante à 661-0478 ou 683-1961.

● Deux professeurs de l'université Laval traiteront de l'avortement, lundi, à 19h30, à la salle 3-C du pavillon De Koninck. Pour renseignements: 688-1211 ext. 221.

Deux causeries seront présentées à la salle 2270 du PEPS de l'université Laval, entre 12h et 14h, comme suit: lundi, "L'influence de l'activité physique sur la perte de poids" et mardi, "Réaction au rapport du MLCP sur la politique de développement de l'élite sportive".

● A la salle 2102 du pavillon Coitoux de l'université Laval, deux causeries seront présentées à 19h45 comme suit: lundi, sur les plantes d'intérieur, et mardi, sur le concours des maisons fleuries.

Concert

Le pianiste Bruno Biot sera l'artiste du dernier concert de l'année des professeurs de musique de l'université Laval qui aura lieu, mardi, à 16h30, à la salle Henri-Gagnon du pavillon Casault. L'entrée sera libre. Pour renseignements: 656-2572.

Cours

Des cours sur la santé, l'histoire, la géographie et l'anglais seront donnés aux personnes de 55 ans et plus. L'inscription aura lieu mardi de 13h à 16h, au local 2101 du cégep F.-X.-Garneau. Pour détails: 688-8310.

Gôûter spécial

L'Association des créateurs et artisans de Sillery organise un goûter spécial avec musique et histoire pour dimanche, à 14h, à la Vieille maison des Jésuites, 2320 chemin du Foulon. Pour renseignements: Sylvie à 658-7393 ou Danielle à 653-4776.

Information

● Une séance d'information sur la connaissance secrète des rêves sera tenue mardi à 19h30 à l'amphithéâtre 2D du pavillon De Koninck de l'université Laval. L'entrée sera libre.

● "Parents-soutien" tiendra une réunion d'information sur les troubles d'apprentissage, mardi, à 19h30, à l'école L'Oasis, 1550 rue Périgord à Orsainville. Pour détails: 849-2916 ou 626-3219.

● Un diaporama sur l'Ouest canadien sera présenté par l'Association des loisirs Notre-Dame-de-Foy mardi à 20h, au local de l'âge d'or, rue Jacques-Berthiaume. Pour détails: 653-3046.

● L'Association pour déficients mentaux tiendra une séance de visionnement du vidéo: "Honorée ou vivre mentalement handicapé" mardi, à 19h30, à la salle 5 du CRSSS du centre François-Charon. L'entrée sera libre. Pour renseignements: 529-9289.

● Une séance d'information sur les produits naturels, la prévention des maladies, l'étude des maladies, de l'obésité et de l'anatomie aura lieu lundi à 19h30, au local 91 du 5350 boulevard Henri-Bourassa. L'entrée sera libre. Pour détails: 849-3565.

● Le film: "La route vers Harmaquédou" faisant voir un étonnant parallèle entre les événements actuels et les prophéties bibliques de la fin des temps sera présenté dimanche, à 20h, au Château Bonne-Entente, 3400 chemin Sainte-Foy. Pour détails: 653-3705.

Proclamation prophétique

Une rencontre de prières, de chants et de proclamation prophétique sera animée par les Pauvres de Saint-François, dimanche à 13h30, à l'église Notre-Dame-du-Chemin, 219 rue Père-Marquette.

Publications

Deux publications du groupe Auto-Psy: "Le guide des droits des personnes psychiatriquées" et "Le guide des médicaments du système nerveux central" seront lancées lundi à 14h, au 525 rue Saint-Jean.

Réunion

● La réunion de l'Association Québec-Perche, annoncée pour demain, a été remise au 19 mai à cause de la non-disponibilité d'une salle.

Session printanière

● La session printanière de cours socio-culturels de l'Institut populaire Chauveau commencera lundi. Pour détails et inscription: 843-5728 de 13h à 16h.

L'ESCOUAIDE

est maintenant tout près de vous...

au 2145 boul. Charest ouest

annonce



LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR A REMIS UNE PLAQUE COMMEMORATIVE A SON EXCELLENCE JEAN-PIERRE CÔTÉ AFIN DE SOULIGNER SON TEMOIGNAGE VECU DE LA VALEUR DE LA RECHERCHE EN CARDIOLOGIE, UN APPORT SANS MESURE, ET POUR MARQUER SA GRANDE IMPLICATION POUR L'OEUVRE DU BENEVOLAT QUI PEUT SERVIR DE MODELE AUX CITOYENS DE NOTRE PROVINCE.

De g. à d.: Son Excellence Jean-Pierre Côté, Lieutenant-gouverneur du Québec, Mme Micheline Houde, coresponsable campagne '84 Chapitre de Québec, et M. Andrew Scipio Del Campo, président provincial de la Fondation du Québec des maladies du coeur.

Affaires municipales
Québec

Vous désirez porter plainte concernant votre évaluation?

Alors, lisez attentivement ceci:

— La procédure pour déposer une plainte au Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec est changée;

— Vous devez, maintenant, sous peine de rejet de votre plainte:

1. Vous rendre à un greffe des petites créances de la Cour provinciale;
2. Remplir un formulaire obligatoire que vous pourrez vous procurer sur les lieux;
3. Déposer avec le formulaire, en monnaie légale, chèque visé ou mandat-poste, mandat de banque ou ordre de paiement visé tiré sur une caisse d'épargne et de crédit, à l'ordre du ministre des Finances, la somme prescrite ci-contre.

NOTEZ BIEN:

— L'échéance pour porter plainte est encore le 30 avril, à moins d'exception (consultez votre compte de taxes).

— En vous rendant au greffe des petites créances, apportez votre compte de taxes ou votre avis d'évaluation: il vous servira à remplir le formulaire.

La somme à déposer avec votre plainte est la suivante:

Au rôle d'évaluation foncière:

- Si l'immeuble est évalué à moins de 250 000 \$ 20 \$
- Si l'immeuble est évalué entre 250 000 \$ et 1 000 000 \$ 50 \$
- Si l'immeuble est évalué à 1 000 000 \$ ou plus 100 \$

Au rôle de la valeur locative (taxe d'affaires):

- Si le local est évalué à moins de 25 000 \$ 20 \$
- Si le local est évalué à 25 000 \$ ou plus 50 \$

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Bureau de révision de l'évaluation foncière:

— Montréal (514) 873-4083

— Québec (418) 643-3355

Québec

AUJOURD'HUI

FOURNIER, Roland
396, St-Pierre
Matane

FAIT LA MANCHETTE et gagne 20\$

demain samedi

VOYEZ LES CAHIERS PUBLICITAIRES DE

SEARS

TOWERS

INSCRITES DANS CE JOURNAL

A l'entrée des Etats-Unis

L'identité de chaque visiteur sera contrôlée

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil
SAINT-JOSEPH — L'identification des visiteurs québécois qui projettent d'effectuer un voyage aux Etats-Unis sera dorénavant beaucoup plus serrée, au poste frontalier de Jackman, au Maine.

Pour éviter des désagréments, les passagers d'un véhicule devront se munir de documents tels le certificat de naissance, la carte de citoyenneté canadienne ou tout autre pièce pouvant attester de l'identité

de chacun des passagers.

Avec l'approche de l'été, a souligné au SOLEIL, M. Howard Paradis, directeur de l'immigration à la douane américaine de Jackman, il est bon de rappeler à ceux qui projettent d'effectuer un voyage aux Etats-Unis qu'il faut maintenant plus qu'un permis de conduire, pour s'identifier à la frontière américaine.

Selon M. Paradis, cette décision provient du fait que sur les permis

de conduire des Etats américains, la photographie du détenteur apparaît alors que ce n'est pas le cas au Québec.

On estime donc, à la frontière américaine, qu'il est ainsi plus facile de passer avec une fausse identification et que même si le conducteur québécois a, outre son permis de conduire, les enregistrements de la voiture, ce n'est pas toujours le cas des autres passagers qui n'ont souvent qu'une seule pièce d'identité.



En passant au poste frontalier américain, au Maine, il faudra plus qu'un permis de conduire pour prouver sa citoyenneté canadienne.

Festival à Beauceville

Le 21 mars, Journée nationale de l'érable

par Réal LABERGE

Le 21 mars, ce sera désormais la Journée nationale de l'érable, et du 7 au 15 juillet, la municipalité de Beauceville sera l'hôte d'un premier Festival international des produits de l'érable.

A la tête d'une délégation de Beaucerons et de producteurs, les présidents de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec et du Festival international des produits de l'érable (FIPE), MM. Gilles Gauvreau et Georges Gonthier, ont rappelé hier à Québec, que ces deux événements veulent souligner l'importance du phénomène de l'érable à sucre, autant dans ses nombreuses utilisations alimentaires que par son aspect naturel et folklorique intimement rattaché aux Québécois.

"Il est grandement temps de faire reconnaître cette image de marque d'excellence du sirop d'érable, un produit typique du Québec, qui réunit à la fois la culture et le patrimoine, aussi bien que l'industrie et le commerce", a notamment remarqué M. Gonthier.

De son côté, M. Gauvreau a insisté sur la volonté de concertation du monde de l'érable et des moyens qui seront mis en place pour créer un impact promotionnel et favoriser une meilleure connaissance du produit acéricole et une amélioration dans sa mise en marché.

"La Beauce: un territoire"

Le Festival de l'érable de Beauceville comportera entre autres une exposition culturelle, qui racontera "La merveilleuse histoire de l'érable", de même qu'une exposition régionale organisée par le Conseil de développement de la Chaudière, sous le thème: "La Beauce... un territoire".

S'ajoutent une exposition commerciale, un salon des artisans, d'autres présentations simultanées au musée Marius-Barbeau de Saint-Joseph de Beauce et à l'éco-musée de la Haute-Beauce, de Saint-Evaise.

Le tout se complètera de lieux d'interprétation en érablère et de kiosques de démonstration et de

dégustation de produits de l'érable.

Projections

Le Festival international de l'érable pourra éventuellement étendre ses activités à la Vieille Capitale, à l'occasion des fêtes 1534-1984. On s'attend à l'aboutissement prochain et positif de démarches entreprises en ce sens.

A tout événement, le festival est une initiative d'importance, puisqu'elle sera susceptible de susciter des retombées économiques d'un ordre de \$2,7 millions, selon une évaluation du comité d'organisation.

A court terme, pendant l'été 1984, le déroulement du festival et les activités du comité organisateur ont été chiffrés à environ \$1 million, soit à près de 3 pour 100 des \$35 millions de revenus générés par l'agro-alimentaire. A moyen terme, l'accroissement de la production, de la mise en marché, de la consommation et de l'activité touristique devraient ajouter des retombées de \$1,750,000.

En 1983-1984

Armstrong a vu passer 27 p.c. plus de monde

par Paul-Henri DROUIN

ARMSTRONG — En 1983-1984, le poste douanier d'Armstrong, en Beauce, a dénombré l'entrée au Canada de 417,248 personnes, ce qui représente une augmentation de 27,8 pour 100 sur la période précédente du 1er avril 1982 au 31 mars 1983.

Passant de 326,302 à 417,242 entrées, cette progression est attribuable en grande partie aux touristes québécois revenant des plages américaines de la côte du Maine, pendant la période estivale.

Par contre, le nombre de visiteurs américains et étrangers qui sont entrés par ce poste douanier est demeuré stable depuis les trois dernières années.

Selon les renseignements obtenus auprès du personnel des douanes d'Armstrong, dans le seul mois de juillet en 1983, on a enregistré l'entrée de 85,076 Québécois et Canadiens revenant pour la presque totalité des plages de la côte du Maine, ce qui représente une augmentation de 81 pour 100, soit 38,115 visiteurs de plus que l'année précédente pour la même période.

Du côté des véhicules, entre le 1er avril 1983 et jusqu'à ce jour, on a enregistré au bureau des douanes d'Armstrong, l'entrée de 177,048 véhicules mo-

teurs comparativement à 136,859 autos pour la même période en 1982-1983 soit une augmentation de 29,3 pour 100.

Aux douanes, la moitié des gens trichent, pense l'autre moitié

OTTAWA (PC) — La majorité des Canadiens de retour d'un voyage à l'étranger estiment qu'au moins la moitié de leurs compagnons de voyage trichent aux douanes, mais qu'il n'y a pas à quoi fouetter un chat.

Telle est l'une des conclusions d'une étude réalisée l'année dernière, au coût de \$48,000, pour le compte de la division des douanes de Revenu Canada, dans les aéroports et aux postes-frontières, auprès d'environ 2,000 Canadiens rentrant d'un voyage à l'étranger.

"La moitié des voyageurs interrogés croient qu'il y a un certain degré de contrebande qui se fait et que seulement la moitié ou même moins de la moitié des voyageurs canadiens déclarent tout ce qu'ils rapportent de l'étranger", affirme Markets Facts of Canada, qui a mené l'enquête.

Les gens se risquent à passer des choses en contrebande s'ils croient qu'ils ont peu de chances de se faire prendre, mais il suffit d'une amende pour les empêcher de récidiver.

Le fait de ne pas déclarer aux douanes des achats de peu d'importance n'est pas considéré comme un péché mortel par ceux qui voyagent par la voie des airs, tandis que les Canadiens qui empruntent les routes sont partagés moitié moitié sur la question.

Parmi les 960 voyageurs aériens interrogés, plus des trois quarts d'entre eux ont avoué que "le fait de savoir que leurs bagages seront fouillés par les douaniers les rend honnêtes".

La réaction des voyageurs vis-à-vis des douaniers, qui sont considérés comme des policiers, est positive, dans l'ensemble.

Le temps des sucres aura lieu tardivement

par Réal LABERGE

La coulée des érables n'a fait que débiter ici et là; la vraie période de la cueillette de la sève, ça ne commencera que dans quelques semaines!

Cette prédiction, ce n'est pas la dernière venue! C'est celle du président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (l'ex-Fédération des producteurs de sucre et de sirop d'érable), M. Gilles Gauvreau.

Et sur quoi se base M. Gauvreau pour justifier sa prévision d'une saison aussi tardive, cette année, malgré les quelques jours de réveil hâtif de la sève des érables, en février!

Voilà! a-t-il précisé hier, à Québec, à l'occasion de la Journée de l'érable et de l'annonce du prochain Festival international de l'érable, de Beauceville. D'une part, "les érables sont encore bien emmitouflés dans la neige"! La coulée de la sève pourra bien commencer au cours des prochains jours, mais elle va tout probablement ne débiter

que dans les semaines à venir.

D'autre part, le dicton des anciens veut que la sève se mette ordinairement à couler à Pâques, "dans le dé-cours de la lune de mars. Et cette année, Pâques ne viendra que le 22 avril". Dans les circonstances, à son avis, il y a lieu de s'attendre à un printemps anormalement long... et des sucres se prolongent en avril et mai!

Produit québécois

Par ailleurs, le président de la fédération acéricole mise sur l'aspect "québécois" des produits de l'érable et d'un vote positif envers le projet de plan conjoint de mise en marché, pour effectuer une percée dans l'exportation du sirop d'é-

rable, la diversification de ses sous-produits et une utilisation plus rationnelle et satisfaisante en restauration et l'hôtellerie.

Echecs ailleurs

Concernant l'exportation, il a remarqué que des tentatives de production du sirop d'érable en Allemagne et au Japon se sont révélées un échec. La sève n'était pas sucrée et pas assez abondante. La coulée des érables, c'est une richesse naturelle résistante, question de climat et de variations de température, qui ne se produit de façon valable que dans une zone s'étendant de la Pennsylvanie et du Manitoba, via la Beauce, jusqu'à une pointe en Gaspésie.

Quant au plan conjoint de mise en marché, les quelque 10,000 producteurs québécois produisant de 20 à 40 millions de livres de sirop d'érable pourront ainsi obvier aux problèmes de conservation et de rationalisation de la qualité et des approvisionnements, qui ont retardé jusqu'ici une meilleure introduction des produits et des sous-produits de l'érable en ce secteur alimentaire.

Finis la pelle! J'ai profité d'un bon rabais sur un souffleur à neige. Parce que... MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement: 647-3333

AUJOURD'HUI

ARSENAULT, Cyrille
ET, 3 - 363, Anna
Québec

FAIT LA
MANCHETTE
et gagne
20\$

Aider ceux qui sont sans travail...

UNE RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La reprise économique est amorcée et la grande priorité du gouvernement du Canada est la mise en place de programmes efficaces de création d'emplois, auxquels tous les groupes de la société se doivent de participer. Et c'est le devoir du gouvernement du Canada d'assurer, par l'assurance-chômage, une aide financière à tous ceux qui sont encore sans travail et traversent un moment difficile dans leur vie.

1 Les prestations ordinaires

Elles sont, en général, versées aux personnes qui ont:

- cessé de recevoir une rémunération, et
- accumulé entre 10 et 14 semaines d'emploi assurable au cours des 52 dernières semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «Vous avez droit aux prestations?»

2 Les prestations en cas de maladie

Toute personne qui s'absente de son travail pour raison de maladie ou blessure peut y avoir droit pendant un maximum de 15 semaines. Voyez tous les détails dans la brochure «La maladie vous empêche de travailler?»

3 Les prestations en cas de maternité ou d'adoption

Pour y avoir droit, vous devez avoir accumulé 20 semaines d'emploi assurable au cours des dernières 52 semaines. Voyez tous les détails dans la brochure «La famille s'agrandit».

4 Les prestations aux personnes atteignant l'âge de 65 ans

Lorsque vous atteignez 65 ans, vous avez droit à une prestation spéciale. Il faut que vous ayez occupé un emploi assurable pendant au moins 20 semaines et vous n'êtes pas tenu d'avoir arrêté de travailler. Voyez tous les détails dans la brochure «À l'âge de 65 ans».

Tomber du jour au lendemain sans travail, ça peut arriver à tout le monde. Le gouvernement du Canada est là pour vous aider durant ce moment difficile. Envoyez-nous le coupon ci-dessous pour obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Employment and Immigration Canada
John Roberts
Ministre

Je me renseigne.

Retournez le coupon à:
Publications Canada
Case postale 1986
Succursale «B»
Ottawa, Ontario
K1P 6G6

Cocher les documents que vous désirez recevoir:

- ☐ Vous avez droit aux prestations?
- ☐ La maladie vous empêche de travailler?
- ☐ En français
- ☐ La famille s'agrandit.
- ☐ À l'âge de 65 ans
- ☐ En anglais

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

197-AC-1

Canada

SOCIÉTÉ DES FELLOWS
Souper-Causerie



M. Jacques Wilhelmy
président de Wilhelmy,
Ringuet, Holgate Inc.

Vous êtes tous conviés au souper-causerie de la Société des Fellows - Chapître de Québec, le lundi 26 mars 1984 à 17h30 au Château Bonne Entente, 3400, chemin Ste-Foy. Dynamique et d'avant-garde, M. Wilhelmy jouit d'une excellente réputation dans le milieu des affaires, et nous entretiendra sur "L'assurance des années 90". Confirmez votre présence immédiatement au numéro 658-1330.

Le coût du souper-causerie est de \$15 (ANP)

la vue c'est la vie!

lunettes, verres de contact

Robert Laforce
OPTICIEN

BUREAU PRINCIPAL - OUVERT 6 JOURS 5 SOIRS
210, boulevard Charest est
(face à la gare centrale d'autobus)
529-1714

PLACE FLEUR DE LYS
Entrée 2 525-4771
Entrée 9 525-4619

PLACE LAURIER
Village Normand
658-4753

GALERIES DE LA CANARDIERE
667-2911

GALERIES DE LA CAPITALE
626-6216



Au Labrador

Les métallos ont dit non à Wabush

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — A leur tour, les travailleurs des Mines Wabush au Labrador ont rejeté à 100 pour 100 la requête patronale d'abaisser leur salaire horaire de \$2 et plus.

C'est ce qu'a indiqué hier un porte-parole des métallos à Sept-Îles, à l'issue du vote secret qui s'est déroulé au Labrador mercredi soir et hier matin.

Quatre cent vingt-trois travailleurs, sur une possibilité de 464, se sont prévalus de leur droit de vote et se sont tous alignés sur la position exprimée plus tôt cette semaine par leurs confrères des installations de Wabush, Pointe-Noire, à Sept-Îles.

Quelque 270 métallos, tous jours par vote secret, mardi soir et mercredi matin, y ont exprimé leur désaccord avec la position soutenue à la table de négociation. Un seul s'est prononcé en faveur.

Ce vote, de source syndicale, confirme le mandat confié aux négociateurs des métallos il y a quelques mois, à l'occasion d'un comité de coordination qui a réuni à Fermont les représentants des 5,000 travailleurs du fer toujours au travail et des 4,000 attendant en chômage sur les listes de rappel des compagnies minières nord-côtières.

Ces compagnies sont l'IOC et sa filiale QNS & L, Québec Cartier, Sidbec-Normines et Wabush.

Cette dernière compagnie minière, qui exploite des équipements sur la Côte-Nord et au Labrador, a été choisie par les métallos pour négocier le contrat type qui s'appliquera aux travailleurs de toutes les minières au chapitre des clauses monétaires.

Pour l'heure, mis à part les pourparlers intervenus à Wabush, les négociations ont porté sur les clauses normatives.



Usine de Pêcheries Cartier que les pêcheurs de Saint-Maurice veulent rouvrir.

Le Soleil, André Dionne

Saint-Maurice-de-L'Echouerie

Les pêcheurs font appel à Garon pour acquérir l'usine

par André DIONNE

SAINT-AURICE-DE-L'ECHOUEURIE — La décision de Pêcheries Cartier de maintenir fermée l'usine de transformation du poisson de Saint-Maurice-de-L'Echouerie village, situé sur la pointe est de la Gaspésie, permet à Québec de se faire de nouveaux alliés dans le monde des pêches québécoises.

Ainsi les membres du comité de survie de l'usine de Saint-Maurice qui regroupent pêcheurs et travailleurs d'usine, soutenue par la population, ont décidé hier de demander au ministre québécois responsable des pêches, Jean Garon, d'user de son pouvoir pour convaincre Pêcheries Cartier de leur céder les actifs de Saint-Maurice acquis lors de la faillite de Pêcheurs unis du Québec (PUQ).

Décidés à conserver "leur gagne-pain", les travailleurs de Saint-Maurice entendent coûte que coûte acquérir l'usine, les équipements, le terrain et l'entrepôt de congélation, effectuer les travaux de normalisation exigés par le Québec et

la rendre opérationnelle pour la prochaine saison de pêche.

Et maintenant, le gouvernement du Québec et certains hommes d'affaires associés à la transformation et à la commercialisation de la morue salée et séchée, semblent leurs meilleurs alliés.

Par ailleurs, nous informait un des membres de ce comité de survie, M. Mario Curadeau, président du syndicat des employés de l'usine, les membres de la Municipalité régionale de comté de la côte de Gaspé (MRC) appuie à l'unanimité ce mouvement pour le maintien des activités à l'usine de Saint-Maurice, une dynamique qui ressemble beaucoup à celle observée au cours de la crise de Grande-Vallée en octobre 1983.

Seul, le maire du grand Gaspé, Robert Pidgeon, était absent à cette réunion de mercredi soir à Murdochville.

Révision

Lors de l'acquisition des actifs de PUQ par la société fédérale Pêcheries Cartier, les usines de Cloridorme et de Saint-Maurice devaient rouvrir ce printemps et conserver leur vocation traditionnelle.

Les travaux de rénovation commencent à Saint-Maurice puis sont subitement arrêtés 15 jours plus tard; on invoque le caractère vétuste de la bâtisse et d'une somme trop importante qu'il faudrait y investir.

Les travailleurs affirment que c'est faux et croient que Saint-Maurice doit rester fermée justement pour permettre à une autre usine, qui elle devait demeurer fermée selon les plans initiaux, de rouvrir, celle de Curadeau et Frères, de Rivière-au-Renard.

Le député de Gaspé, Alexandre Cyr, rencontrait les travailleurs

mercredi et demandait par la suite dans un communiqué que ce dossier "soit examiné à nouveau par le bureau de Pêcheries Cartier".

Hier, il était toujours impossible d'obtenir la version de la société fédérale.

L'an dernier, l'usine de Saint-Maurice avait traité jusqu'à 2,4 millions de livres de poisson alors que 1983 fut une année "endémique" pour les pêches au Québec. Pendant les bonnes saisons, l'usine de Saint-Maurice a pu transformer jusqu'à six millions de livres de poissons. Elle employait normalement de 50 à 55 travailleurs syndiqués affiliés à la CSN, répartis sur quatre horaires de travail.

La fermeture de la seule usine "de la place" est certes dramatique et les membres du comité ne font qu'amorcer la bataille, conscients qu'ils sont des risées de Québec et d'Ottawa dans ce domaine.

Moment de répit à Causapsal

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Après avoir rencontré mercredi soir les maires de la MRC de la Matapédia, le Comité de la promesse de Causapsal, a décidé de surseoir aux moyens de pression entrepris en vue de forcer les deux paliers de gouvernement à se prononcer sur la réalisation de la Scierie Blanchet, à Causapsal.

Les maires de la MC aviseront en effet le comité de la promesse quant aux résultats de certaines démarches qu'ils doivent entreprendre dans ce dossier.

On sait que la semaine dernière et mardi de cette semaine, le comité de la promesse a tenu des ma-

nifestations à Causapsal. La manifestation de la semaine dernière avait emmené quelque 200 personnes à se présenter aux bureaux d'emploi du Canada, où ils ont posé leur candidature à un emploi à la scierie que le ministre de Bané a promise, il y a maintenant plus de trois ans. La manifestation de mardi dernier a conduit au blocage de la route 132, de 7h à 18h.

Le porte-parole du comité de la promesse, M. Paul-Henri Lacasse, a donc précisé que le comité surseoit pour l'instant aux mesures de pressions, lesquelles reprendront cependant si l'action entreprise par les maires ne donne aucun résultat.

ACHAT-ÉCHANGE

DIAMANTS, OR, ARGENT
PERLES DE CULTURE
Dépositaires officiels des montres
Concord, Omega, Seiko et Pulsar

EXPERTISE—ÉVALUATION
(diamants, bijoux)
pour assurances

LÉONARD TOUSSAINT inc.
330, 1^{re} Rue, Québec
(Entre les 3^e et 4^e Avenues)
522-8750 522-6395

AUJOURD'HUI

GAGNÉ, Roger
1130, av. de l'Eglise
Bélair

FAIT LA
MANCHETTE
et gagne

10\$

CONDOMINIUM GRAND BOURG PHASE I

48 500\$ à 54 000\$

Quelques unités disponibles immédiatement. "Je profite de la chance qui m'est offerte de devenir propriétaire!"

VERSEMENT
MENSUEL variant de 370³⁴ à 413⁷⁶

- Subvention mensuelle 1^{re} année: 109\$
- Subvention mensuelle 2^e année: 66\$
- Subvention Ville de Charlesbourg
- Hypothèque de 9 1/2% - 3 ans

CONVÈGE
HABITATION

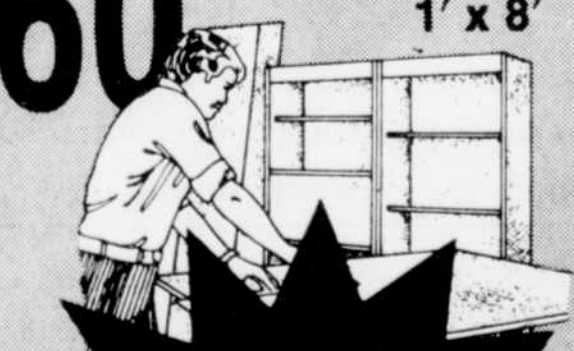
- Je me protège
- Les taux augmentent
- Je profite du spécial avant de signer mon bail
- Je prends rendez-vous tout de suite au

9350, Bourret, Charlesbourg
Mme Doyon - bur.: 623-1898
rés.: 627-4788

Une réalisation des
**CONSTRUCTIONS DU
CHEVRON INC.**

**PRIX SACRIFIÈRE
DU WEEK-END**

Rabais
de **60%** TABLETTE
de particules
1' x 8'



Spécial
98¢
chacun

Notre
prix
courant
2.49

Idéal pour TABLETTE, MEUBLES, BIBLIOTHÈQUE,
ÉTAGÈRE ET AUTRES

TOUCHATOU

Nos membres de "Notre Prix Spécial" ne paient rien en magasin TOUCHATOU INC.

SAINT-ROMUALD 2, rue du Progrès 839-0821	VILLE VARIÉ 445, boul. Saint-Basile 687-2960	CHARLESBOURG 1200, 80 ^e Rue est 628-0450
--	--	---

sélectronic
LA QUALITÉ PRIME TOUJOURS CHEZ
HITACHI
action
—TÉLÉ-VIDÉO—
ça bouge dans le monde de l'électronique!

A - Télécouleur 20"
MT-2101. Système de commande "LUMINAR 20", images aux couleurs vives et contrôle des tons de peau. Modèles exclusifs Sélectronic qui diffèrent légèrement des photos.
* service avec prêt d'un télécouleur GRATUIT pendant 5 ans suivant votre achat chez Sélectronic.
529\$

B - Câble sélecteur
RCC 640. Sélection précise de 58 canaux, télécommande 18 fonctions.
139\$

C - Magnétoscope VHS
VT-32. 2 têtes, 4 programmations/14 jours, contrôle à distance, câble sélecteur.
699\$

D - Téléviseur 20"
MT-2372. Câble sélecteur 105 canaux, contrôle à distance. Haut parleur haute fidélité, système "LUMINAR 20".
699\$

PROFITEZ DU SERVICE 5 ANS
sélectronic
TELE-GARANTIE

• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2631, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1^{re} Avenue, 626-4841 •
• Lévis, 563, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 •
• Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344 •

Exposition d'inventions beauceronnes

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le colloque régional sur l'innovation et l'exposition des inventions beauceronnes qui se tiendra à la salle Benedict-Arnold, de Saint-Georges de Beauce, le mardi 3 avril, a pour objectif de permettre aux inventeurs beaucerons de montrer leurs produits aux industriels de cette région, qui pourront les fabriquer et les commercialiser.

Egalement, de permettre aux trois commissariats industriels beaucerons (CEB, SENBI et GEB-CI) de rencontrer les principaux intervenants gouvernementaux qui traitent des programmes d'aide à la recherche et au développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

Selon M. Jean Champagne, du Groupement économique de Beauce-Centre Inc. (GEB-CI), cette journée d'information est importante car il est de plus en plus nécessaire pour les dirigeants des PME de la Beauce d'améliorer le contenu technologique de leurs produits et de leurs procédés pour être compétitifs.

Pour faire un succès de ce colloque organisé par les trois commissariats industriels beaucerons en

collaboration avec le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), l'on invite tous ceux qui ont "inventé" un produit ou un procédé de fabrication à communiquer avec l'un des trois commissaires industriels de la Beauce.

Souper-causerie

Le Groupement économique de Beauce-Centre Inc. (GEB-CI) a organisé pour le mercredi 4 avril, un souper-causerie qui se tiendra au Parc de l'Erable à Beauceville, à compter de 18h30.

Le conférencier invité sera M. Raymond Blais, président du Mouvement des caisses populaires, et le but de cette rencontre est de permettre à l'ensemble des intervenants du milieu (industriels, commerçants, professionnels, élus municipaux et autres) d'échanger et de se rencontrer.

M. Blais entretiendra son auditoire sur le "Mouvement Desjardins et la Beauce", et traitera du rôle des caisses, de la Société d'investissement Desjardins, du Crédit industriel Desjardins et du Fond de récupération Desjardins, en citant l'expérience de la SID avec Culinar et Manac, deux entreprises beauceronnes.

en bref

BEAUCEVILLE

Erable — Contrairement à ce qui a paru dans le journal hier, c'est le 21 mars qui sera la 1^{re} journée nationale de l'Erable, et non le 15 mars. Rappelons que du 7 au 15 juillet, la municipalité de Beauceville sera l'hôte d'un premier Festival international des produits de l'érable.

SAINT-MARIE

Assainissement des eaux — A Thetford-Mines et à Sainte-Marie de Beauce, aujourd'hui, le ministre de l'Environnement M. Adrien Ouellette signera un protocole d'entente, relativement à l'assainissement des eaux usées municipales. A

Thetford, les investissements seront de \$23.7 millions pour Thetford-Mines, Thetford-Sud, Robertsonville, Rivière-Blanche et Black-Lake. A Sainte-Marie, les investissements seront de \$6.7 millions dans cette municipalité du bassin de la Chaudière.

HAVRE-AUX-MAISONS

Un mort — Un jeune homme qui faisait de l'auto-stop à Cap-aux-Meules, vers 1h50 hier matin, a été happé par une auto et il a connu une mort instantanée. Denis Richard, âgé de 20 ans, demeurait à Havre-aux-Maisons. Le poste de la Sûreté du Québec aux îles de la Madeleine a ouvert une enquête.



Est-ce que les touristes qui se rendent à Percé traversent le Bas-Saint-Laurent comme un corridor ou s'ils s'y arrêtent? Voilà l'un des points de l'étude qui se fera l'été prochain dans cette région.

Gaspésie et Bas-Saint-Laurent

Une étude pour un plan de développement touristique

par Pierre ASSELIN

RIVIERE-DU-LOUP — Les deux associations touristiques régionales de l'Est de la province (ATR du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie) réaliseront cet été une étude d'envergure à travers tout leur territoire afin de se doter, pour une première fois, d'un véritable plan de développement.

Près d'une trentaine de personnes travailleront à l'enquête auprès des touristes et des intervenants et une maison de consultants serait engagée pour élaborer le questionnaire, interpréter les résultats et aider à dégager des stratégies d'intervention. Le plan de développement comme tel serait ensuite soumis aux membres, pour approbation.

La réalisation d'une telle enquête demande des sous et le directeur de l'ATR du Bas-Saint-Laurent, M. Réal Viens, se dit assuré de la participation du fédéral au projet, il n'attend plus que la signature d'une entente. Une rencontre aurait eu lieu hier avec des représentants

du ministère de l'Expansion industrielle régionale et la question financière devait y être abordée. Le directeur ignore encore quelle sera la limite fixée par les fonctionnaires, mais ses rêves n'excluent pas, pour les deux ATR, le demi-million.

Troisième fois

Ce n'est pas la première fois qu'un tel projet est avancé par l'ATR mais il semble que cette fois-ci soit la bonne. Déjà, l'association a essuyé à deux reprises un refus du Conseil du trésor au gouvernement québécois au cours des années passées. Une troisième demande a été logée cette année et est actuellement discutée entre le Conseil du trésor et le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec. L'ATR s'était aussi tournée vers le fédéral pour obtenir de l'aide dans le cadre du plan de relance de l'Est, démarche qui semble avoir porté fruits. Ottawa insistait cependant pour que le projet touche tout l'Est, ajoute M.

Viens, ce qui explique la participation de l'association touristique de la Gaspésie.

Une réponse est encore attendue du gouvernement provincial, poursuit le directeur. Celui-ci ignore si Québec acceptera d'ajouter des sommes à un projet qui disposera déjà d'un autre budget. Un conseiller du ministre Biron faisait toutefois savoir au SOLEIL que l'idée d'un tel plan intéressait le ministère au plus haut point même s'il est tout à fait nouveau d'accorder aux ATR un rôle à jouer en développement.

Développement

"Nous voulons connaître d'abord notre produit, explique Réal Viens. Est-ce que le million de touristes qui se rend en Gaspésie en une année traverse le Bas-Saint-Laurent comme un corridor ou est-ce qu'il s'y arrête? Est-ce que la clientèle a changé, savons-nous ce qu'ils veulent? Nous ne savons rien de tout ça. L'étude nous permettra

de savoir de quoi on parle, dans le détail; pas seulement pour définir de grandes orientations mais aussi pour trouver des stratégies applicables à des cas précis, à tel hôtelier, à tel établissement. Il ne s'agira plus de saupoudrer nos efforts également à travers tout le territoire mais de connaître nos points forts et nos points faibles pour déterminer ce qu'il faut mettre en valeur."

Volubile, le directeur poursuit: "L'arrêté en conseil qui nous définit ne nous reconnaît de rôle que dans la publicité et la promotion mais c'est en train de changer; si l'es conséquence tu n'as pas le choix. Je serais gêné de me limiter à faire de la promotion quand notre aide est demandée à cœur de semaine. Dans le Bas-Saint-Laurent, on peut dire que ça fait partie de notre mandat. Nous avons contribué à mettre sur pied les forfaits-baleines, nous avons mis des personnes en contact, nous avons fait des démarches, c'est du développement, ça."

Présenté par l'Hôtel-Dieu

Un rapport propose la fusion des deux hôpitaux de Gaspé

par André DIONNE

GASPE — Nouvel épisode dans la guerre des "hôpitaux de Gaspé". La direction de l'Hôtel-Dieu de Gaspé a rendu public les conclusions d'un rapport d'enquête qui concernait cet établissement au premier chef mais traitant aussi de la fusion des deux hôpitaux rivaux de cette ville.

Or, ni le conseil d'administration de "l'autre" hôpital, le Sanatorium ss, ni son directeur général, Lewis Fitzpatrick, n'en connaissent le contenu sauf "qu'il est question de fusionner" les deux hôpitaux.

"Ça nous concerne donc", disait hier le président du conseil

d'administration, Gérard Ratté, du Sanatorium Ross. Le nouveau ministre des Affaires sociales, Camille Laurin, n'en a pas pris connaissance non plus, nous affirme formellement son attachée de presse, Mme Micheline Paradis.

"Il est prématuré, disait-elle au cours d'une conversation téléphonique hier, de discuter d'un rapport qui appartient au ministre et dont il n'a pas encore pris connaissance."

Cependant, au cours d'une conférence de presse donnée lundi à Gaspé, les membres du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Gaspé faisaient cette recommandation générale de fusionner les deux hô-

pitaux, sans que la direction de "l'autre" hôpital ait en main le précieux document.

"Pourtant il n'y a rien d'extraordinaire dans cette recommandation, disait un informateur, puisque tout le monde reconnaît le bien-fondé de cette "fusion" ou de cette "intégration" plus ou moins totale, selon les versions.

La recommandation de M. André Moisan, directeur général du Centre hospitalier de Chauveau, à Québec est évidente pour tous, conforme également aux travaux de "médiation" effectués antérieurement par M. Marc Bélanger, nommé par le ministre des Affaires sociales d'alors, Pierre-Marc John-

son, pour "tenter de rapprocher les parties".

Le Conseil des médecins et dentistes, le seul organisme "fusionné" a été le premier à se prononcer sur cette question.

Le différend n'est donc pas sur la fusion même mais sur le contrôle du mécanisme et de la gestion des organismes fusionnés.

"Nous, on veut savoir, disait en substance un télégramme adressé hier au ministre des Affaires sociales par le président du CA du Sanatorium Ross, M. Gérard Ratté, puisqu'il y aurait fusion avec notre établissement et qu'on ne sait rien, du moins officiellement."

L'ESCOUADIE

est maintenant tout près de vous... au 2145 boul. Charest ouest

annonce



LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR A REMIS UNE PLAQUE COMMEMORATIVE A SON EXCELLENCE JEAN-PIERRE CÔTÉ AFIN DE SOULIGNER SON TMOIGNAGE VECU DE LA VALEUR DE LA RECHERCHE EN CARDIOLOGIE, UN APPORT SANS MESURE, ET POUR MARQUER SA GRANDE IMPLICATION POUR L'OEUVRE DU BENEVOLENT QUI PEUT SERVIR DE MODELE AUX CITOYENS DE NOTRE PROVINCE.

De g. à d.: Son Excellence Jean-Pierre Côté, Lieutenant-gouverneur du Québec, Mme Micheline Houde, coresponsable campagne '84 Chapitre de Québec, et M. Andrew Scipio Del Campo, président provincial de la Fondation du Québec des maladies du coeur.

Affaires municipales
Québec

**Vous désirez porter plainte concernant votre évaluation?
Alors, lisez attentivement ceci:**

— La procédure pour déposer une plainte au **Bureau de révision de l'évaluation foncière** du Québec est changée;

— Vous devez, maintenant, sous peine de rejet de votre plainte:

1. Vous rendre à un greffe des petites créances de la Cour provinciale;
2. Remplir un formulaire obligatoire que vous pourrez vous procurer sur les lieux;
3. Déposer avec le formulaire, en monnaie légale, chèque visé ou mandat-poste, mandat de banque ou ordre de paiement visé tiré sur une caisse d'épargne et de crédit, à l'ordre du ministre des Finances, la somme prescrite ci-contre.

NOTEZ BIEN:

- L'échéance pour porter plainte est encore le 30 avril, à moins d'exception (consultez votre compte de taxes).
- En vous rendant au greffe des petites créances, apportez votre compte de taxes ou votre avis d'évaluation: il vous servira à remplir le formulaire.

La somme à déposer avec votre plainte est la suivante:

Au rôle d'évaluation foncière:

- Si l'immeuble est évalué à moins de 250 000 \$ 20 \$
- Si l'immeuble est évalué entre 250 000 \$ et 1 000 000 \$ 50 \$
- Si l'immeuble est évalué à 1 000 000 \$ ou plus 100 \$

Au rôle de la valeur locative (taxe d'affaires):

- Si le local est évalué à moins de 25 000 \$ 20 \$
- Si le local est évalué à 25 000 \$ ou plus 50 \$

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Bureau de révision de l'évaluation foncière:
— Montréal (514) 873-4083
— Québec (418) 643-3355

Québec

AUJOURD'HUI

FOURNIER, Roland
396, St-Pierre
Matane

FAIT LA MANCHETTE et gagne 20\$

demain samedi

VOYEZ LES CAHIERS PUBLICITAIRES DE

SEARS

TOWERS

INSERÉ DANS LE JOURNAL

A l'entrée des Etats-Unis L'identité de chaque visiteur sera contrôlée

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'identification des visiteurs québécois qui projettent d'effectuer un voyage aux Etats-Unis sera dorénavant beaucoup plus serrée, au poste frontalier de Jackman, au Maine.

Pour éviter des désagréments, les passagers d'un véhicule devront se munir de documents tels le certificat de naissance, la carte de citoyenneté canadienne ou tout autre pièce pouvant attester de l'identité

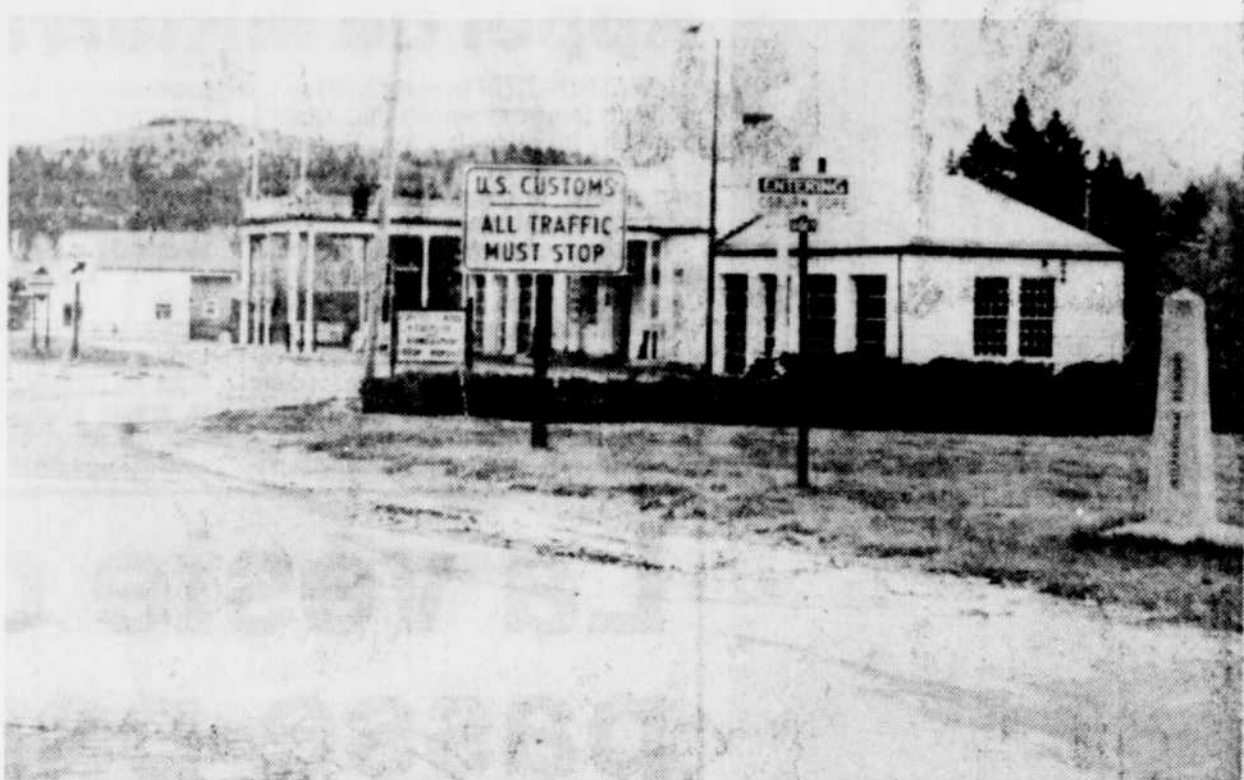
de chacun des passagers.

Avec l'approche de l'été, a souligné au SOLEIL, M. Howard Paradis, directeur de l'immigration à la douane américaine de Jackman, il est bon de rappeler à ceux qui projettent d'effectuer un voyage aux Etats-Unis qu'il faut maintenant plus qu'un permis de conduire, pour s'identifier à la frontière américaine.

Selon M. Paradis, cette décision provient du fait que sur les permis

de conduire des Etats américains, la photographie du détenteur apparaît alors que ce n'est pas le cas au Québec.

On estime donc, à la frontière américaine, qu'il est ainsi plus facile de passer avec une fausse identification et que même si le conducteur québécois a, outre son permis de conduire, les enregistrements de la voiture, ce n'est pas toujours le cas des autres passagers qui n'ont souvent qu'une seule pièce d'identité.



En passant au poste frontalier américain, au Maine, il faudra plus qu'un permis de conduire pour prouver sa citoyenneté canadienne.

Visite du consul à Rimouski Les pluies acides, un dilemme pour Washington

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Invité du club de presse de Rimouski, hier matin, le nouveau consul des Etats-Unis à Québec, M. Lionel Rosenblatt a reconnu que les provinces de l'Est du Canada subissent les méfaits des pluies acides, pendant que l'administration Reagan choisit de poursuivre les études et les recherches. C'est là un dilemme, a-t-il dit, auquel le gouvernement américain est confronté, alors qu'il commence à subir également les pressions des Etats de la Nouvelle-Angleterre et de New York. Le grand problème, a-t-il expliqué, c'est que les industries du mid-ouest ne disposent pas des dizaines de milliards de dollars qui seraient nécessaires pour appliquer des mesures qui ne seraient qu'un début de solution.

M. Rosenblatt a profité de cette première visite à Rimouski pour relater certaines anecdotes concernant la présence américaine dans l'Est du Québec. Ainsi, a-t-il découvert dans les archives du consulat que les Etats-Unis ont entretenu un consulat à Rimouski de 1895 à 1915, dont le premier représentant fut un dénommé Joseph Talbot, vraisemblablement un Américain de souche québécoise. Il y eut ainsi quatre ou cinq consuls américains qui se sont succédé à Rimouski jusqu'en 1915, alors que le consulat fut transféré à Rivière-du-Loup, lequel a existé pendant 15 ans.

Le consul américain a également rappelé une autre anecdote aux membres de la presse rimouskoise, en soulignant que l'assassin du président Abraham Lincoln, en avril 1865, un dénommé John Wilkes Booth, dont tous les Américains ont entendu parler à la

petite école, avait envoyé plusieurs caisses d'effets personnels à Rimouski, après l'assassinat du président Lincoln.

L'histoire ne précise pas, dit M. Rosenblatt, si les documents dans les caisses saisies à Rimouski ont été de quelque utilité pour l'inculpation de l'assassin Booth, mais il y a lieu de croire, dit-il, que Booth songeait à se sauver au Canada, où il avait des amis ou des complices.

Profitant de ce premier voyage dans l'Est du Québec, territoire desservi par son consulat, M. Rosenblatt a également été accueilli à l'hôtel de ville de Rimouski, ainsi qu'à l'UQAR, et en a profité pour visiter le musée régional, le musée de la mer, la station aquicole de Pointe-au-Père, ainsi qu'une entreprise dont la production est exportée en totalité aux Etats-Unis, soit la compagnie Lulumco, de Lucerville.

En 1983-1984 Armstrong a vu passer 27 p.c. plus de monde

par Paul-Henri DROUIN

ARMSTRONG — En 1983-1984, le poste douanier d'Armstrong, en Beauce, a dénombré l'entrée au Canada de 417,248 personnes, ce qui représente une augmentation de 27,8 pour 100 sur la période précédente du 1er avril 1982 au 31 mars 1983.

Du côté des véhicules, entre le 1er avril 1983 et jusqu'à ce jour, on a enregistré au bureau des douanes d'Armstrong, l'entrée de 177,048 véhicules mo-

teurs comparativement à 136,859 autos pour la même période en 1982-1983 soit une augmentation de 29,3 pour 100.

Groupeement économique de Beauce-Centre Le plan d'action sera dévoilé lundi prochain

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le plan d'action du Groupeement économique de Beauce-Centre Inc. (GEBCI) pour 1984 et les mesures qui seront prises pour la réalisation de ces objectifs ne seront dévoilés qu'à l'assemblée générale annuelle de cet organisme régional qui se tiendra à la salle communautaire de l'hôtel de ville de Beauceville, lundi prochain à compter de 20h.

commissaire industriel de GEBCI, M. Jean Champagne, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Joseph de Beauce, en soulignant que cette assemblée permettra en premier lieu au président Réal Audet de faire une rétrospective des activités de GEBCI en 1983.

On a de plus appris qu'un séminaire sur le "Prix de revient" aura lieu mardi le 27 mars au motel Royal de Beauceville et que cette journée s'adresse principalement aux dirigeants et contrôleurs de PME manufacturières du centre de la Beauce.

Passant de 326,302 à 417,242 entrées, cette progression est attribuable en grande partie aux touristes québécois revenant des plages américaines de la côte du Maine, pendant la période estivale.

Aux douanes, la moitié des gens trichent, pense l'autre moitié

OTTAWA (PC) — La majorité des Canadiens de retour d'un voyage à l'étranger estiment qu'au moins la moitié de leurs compagnons de voyage trichent aux douanes, mais qu'il n'y a pas là de quoi fouetter un chat.

Les gens se risquent à passer des choses en contrebande s'ils croient qu'ils ont peu de chances de se faire prendre, mais il suffit d'une amende pour les empêcher de récidiver.

Restriction durant le dégel

Les transporteurs par camion sont priés de prendre note que les restrictions sur le poids de leur chargement seront mises en vigueur, à compter de 00h, lundi le 26 mars, dans la zone no 1 du Québec.

La limite ouest de cette zone passe par la rivière Dumoine et le lac du même nom, dans la circonscription de Pontiac-Témiscamingue. Celle du nord atteint la limite sud du parc de la Vérendrye, la limite nord des parcs Saint-Maurice et Portneuf et par

la limite sud du parc des Laurentides.

Le ministère des Transports du Québec ajoute dans son communiqué que les mêmes restrictions s'appliqueront à la zone 2 qui comprend le reste du territoire du Québec, dès que l'état du dégel l'exigera.

Fin la pelle! J'ai profité d'un bon rabais sur un souffleur à neige. Parce que **MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!**

abonnement: 64.3333

AUJOURD'HUI

ARSENAULT, Cyrille
ET. 3 - 363, Anna
Québec

FAIT LA MANCHETTE et gagne 20\$

Cette zone est bornée à l'est par la limite est de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré et par la ligne située entre les circonscriptions de Montmagny-L'Islet et de Kamouraska-Témiscouata. Au sud, elle s'étend jusqu'aux frontières des Etats-Unis et de l'Ontario.

SOCIÉTÉ DES FELLOWS
Souper-Causerie



M. Jacques Wilhelmy
président de Wilhelmy,
Ringnet, Holgate Inc.

Vous êtes tous conviés au souper-causerie de la Société des Fellows - Chapitre de Québec, le lundi 26 mars 1984 à 17h30, au Château Bonne Entente, 3400, chemin Ste-Foy, Dynamique et d'avant-garde. M. Wilhelmy jouit d'une excellente réputation dans le milieu des affaires, et nous entretiendra sur "L'assurance des années 90". Confirmez votre présence immédiatement au numéro 658-1330.

Le coût du souper-causerie est de \$15 (ANEN)

la vue c'est la vie!

lunettes, verres de contact

Robert Laforce
OPTICIEN

BUREAU PRINCIPAL - OUVERT 6 JOURS 5 SOIRS
210, boulevard Charest est
(face à la gare centrale d'autobus)
529-1714

PLACE FLEUR DE LYS
Entrée 2 525-4771
Entrée 9 525-4619

PLACE LAURIER
Village Normand
658-4753

GALERIES DE LA CANARDIERE
667-2911

GALERIES DE LA CAPITALE
626-6216

Aider ceux qui sont sans travail... UNE RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La reprise économique est amorcée et la grande priorité du gouvernement du Canada est la mise en place de programmes efficaces de création d'emplois, auxquels tous les groupes de la société se doivent de participer.

Et c'est le devoir du gouvernement du Canada d'assurer, par l'assurance-chômage, une aide financière à tous ceux qui sont encore sans travail et traversent un moment difficile dans leur vie.

Voyez tous les détails dans la brochure «Vous avez droit aux prestations?»

2 Les prestations en cas de maladie

Toute personne qui s'absente de son travail pour raison de maladie ou blessure peut y avoir droit pendant un maximum de 15 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La maladie vous empêche de travailler?»

3 Les prestations en cas de maternité ou d'adoption

Pour y avoir droit, vous devez avoir accumulé 20 semaines d'emploi assurable au cours des dernières 52 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La famille s'agrandit».

4 Les prestations aux personnes atteignant l'âge de 65 ans

Lorsque vous atteignez 65 ans, vous avez droit à une prestation spéciale. Il faut que vous ayez occupé un emploi assurable pendant au moins 20 semaines et vous n'êtes pas tenu d'avoir arrêté de travailler.

Voyez tous les détails dans la brochure «À l'âge de 65 ans».

Tomber du jour au lendemain sans travail, ça peut arriver à tout le monde. Le gouvernement du Canada est là pour vous aider durant ce moment difficile. Envoyez-nous le coupon ci-dessous pour obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Emploi et Immigration Canada
John Roberts
Ministre

Employment and Immigration Canada
John Roberts
Minister

Je me renseigne.

Retournez le coupon à:
Publications Canada
Case postale 1986
Succursale «B»
Ottawa, Ontario
K1P 6G6

Cochez les documents que vous désirez recevoir.

☐ Vous avez droit aux prestations? ☐ La famille s'agrandit.

☐ La maladie vous empêche de travailler? ☐ À l'âge de 65 ans

En lettres capitales SVP ☐ en français ☐ en anglais

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

197-AC-1

Canada





**CRAYONS
DE
SOLEIL**

**UNE
RÉFLEXION SUR
LES DROGUES**

cahier B

**Pittsburgh ne veut
personne d'autre
que Mario Lemieux**

page C-1

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Consultez
également
**LE SOLEIL
MAGAZINE**
...votre horaire complet!

LE SOLEIL

Héritage

l'alimentation à bon compte

88e année, no 75
50 pages 4 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 23 MARS 1984

• Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

AVION EN FEU: 29 BLESSÉS



Un Boeing 737 de la Pacific Western Airline transportant 114 passagers et 5 membres d'équipage a pris feu, hier, lors du décollage à l'aéroport international de Calgary. 29 personnes ont dû recevoir des soins pour des blessures sans gravité.

Détails, page A-3

Droits des minorités

Turner a clarifié ses propos

OTTAWA (CP) — M. John Turner, devant les réactions provoquées par ses vues sur le bilinguisme tant chez ses partisans que chez ses rivaux, a rompu, hier, un silence de trois jours pour affirmer qu'Ottawa doit intervenir "à l'occasion" pour protéger les droits existants des minorités.

"Le Parlement fédéral doit demeurer vigilant dans le but de protéger les droits des minorités,

• Autres textes, page A-7

• Editorial, page A-10

partout au Canada," affirme M. Turner dans un document de quatre pages, émis par son bureau de Toronto.

Le candidat à la direction du Parti libéral du Canada a ainsi tenté, hier, de mettre fin à la controverse qu'il avait lui-même soulevée la semaine dernière en disant que la question des droits des Franco-Manitobains en était une de ressort provincial.

M. Turner peut avoir mis fin au tollé soulevé

par ses propos de la semaine dernière, mais il a avancé, hier, une position qui ne va pas aussi loin que celle du premier ministre Trudeau, car il a maintes fois fait une distinction majeure entre des droits existants et l'élargissement de services en français dans de nouveaux domaines.

"Il ne fait aucun doute, pour moi, que tout viol de tels droits fondamentaux doit être corrigé par un recours au système judiciaire et que le gouvernement fédéral a le devoir, à l'occasion d'intervenir, que ce soit au Manitoba, au Québec ou ailleurs," affirme M. Turner.

Mais l'élargissement des services en français "est du ressort des provinces", a-t-il ajouté, précisant "que nous ne devons pas oublier que le pays est une fédération et qu'il n'y a pas de raccourci pour assurer l'unité nationale."

M. Trudeau et ses ministres aimeraient voir

Lire, page A-2, TURNER

Mort d'une patiente

Les deux propriétaires de la clinique tenus responsables

par Michel TRUCHON

Le coroner du district judiciaire de Québec, Me Maurice Lagacé, en est venu à la conclusion, hier, que les propriétaires d'une clinique de jeûne de Lauzon devaient être tenus criminellement responsables de la mort de l'une de leurs patientes survenue le 11 juillet 1983.

Selon Me Lagacé, Jean et Johanne Couture n'ont pas apporté au traitement médical de Mme Jeanne Paquet-Bélanger

une connaissance, une habileté et des soins raisonnables, faisant preuve de négligence criminelle.

Le coroner assortit son verdict d'une recommandation, disant qu'il lui semble qu'aucune clinique de jeûne pour l'amélioration ou pour "l'amélioration générale de la santé" ne devrait exercer ses activités sans la supervision immédiate d'un médecin et sans permis des Services de santé du Québec.

Les témoignages entendus par Me Lagacé lors de l'enquête publique tenue les 14 décembre 1983 et 21 février 1984, l'amènent à conclure que Jean et Johanne Couture, le premier parce qu'il a rédigé une fiche d'admission et la seconde parce qu'elle a eu l'occasion d'avoir le document en main à plusieurs reprises et d'y ajouter des notes de sa main, étaient suffisamment informés de l'état de santé de Mme Paquet-Bélanger

et savaient ou auraient dû savoir le danger que courait leur patiente.

Le médecin traitant de la victime a dit au coroner que celle-ci, âgée de 67 ans, était d'une santé plus que précaire puisqu'elle souffrait de diabète, d'insuffisance surrénalienne, de problèmes cardiaques en plus d'avoir été opérée pour un cancer. Il ajoutait que cette

Lire, page A-2, MORT

Demain, un sondage sur les Nordiques et le Canadien

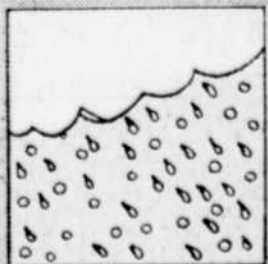
Quelle est l'équipe la plus populaire, les Nordiques ou le Canadien? Quel est le joueur le plus adulé? Les amateurs de hockey boivent-ils la marque de bière qui est reliée à l'équipe de leur choix?

Pour la première fois, un journal publiera les réponses à ces questions! LE SOLEIL a demandé à une compagnie spécialisée de réaliser un sondage rigoureusement scientifique sur ces sujets.

Les réponses et plusieurs autres informations inédites et percutantes dans LE SOLEIL, à compter de demain.

Sommaire

Annonces
classées D-5 à D-10
Arts et spectacles C-7 à C-10
Bandes dessinées cahier B
Carrières
professions D-3
Décès D-10 et D-11
Economie-finances D-1 à D-3
Editorial A-10
Feuilleton C-10
Horoscope D-9
Information
régionale B-1 à B-3
Loterie A-2
Monde B-4 et D-4 à D-11
Mot mystère D-10
Mots croisés C-10
Où aller à Québec C-10
Patron D-10
Politique A-6 et A-7
Sport C-1 à C-6
Télévision C-7
Votre page A-11



Pluie et chutes de neige fondante, aujourd'hui. Maximum de 2. Demain, beau.

Détails, page D-5

Verdict de la cour fédérale

CJMF ne saura que le 29 mars

MONTREAL (d'après PC) — La station CJMF-FM, de Québec, ne saura que la veille du jour où son permis de diffusion doit se terminer, si elle obtient ou non le sursis qui lui permettrait de demeurer en ondes.

Hier, à Montréal, la cour fédérale a annoncé qu'elle entendrait la cause et statuerait, le 29 mars à Ottawa, sur la requête de la station contre la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de ne pas renouveler son permis.

Les juges Louis Pratte, James Huggess et Louis Marceau ont toutefois repoussé une requête en "mesures conservatoires" (sursis de procédures) puisque la requête sur le fond sera décidée avant la date d'échéance du permis.

Si elle est déboutée la semaine prochaine, la station de la Vieille Capitale devra cesser d'émettre à minuit vendredi soir, le 30 mars.

Mais pour M. Claude Thibodeau, de CJMF, le simple fait que la cour fédérale ait accepté d'entendre la requête déposée le 12 mars et d'en décider si rapidement "nous encourage beaucoup. Si ça passe, nous venons de déregionaliser la radio au Canada".

Cour suprême?

Dans l'hypothèse où la station perdrait en division des appels de la cour fédérale, M. Thibodeau n'a pas exclu la possibilité d'un recours devant le plus haut tribunal du pays, la Cour suprême.

S'appuyant sur l'article II-b de la nouvelle charte des droits traitant de la liberté d'expression, M. Thibodeau a réitéré que la décision du CRTC est "injuste, arbitraire et inconstitutionnelle. C'est la première fois que le CRTC est attaqué au niveau judiciaire, nous contes-

tons sa constitutionnalité même."

Le 13 mars, la station avait par ailleurs remis en main propre à un membre du cabinet de M. Francis Foy, ministre des Communications, une autre requête pour que le Conseil des ministres renverse cette décision du CRTC.

En quelques occasions, le cabinet fédéral a renversé des décisions du CRTC et il existe une jurisprudence en ce sens, a rappelé M. Thibodeau.

Il a enfin indiqué que 90.000 personnes de la région avaient signé une pétition pour que CJMF puisse

demeurer en ondes, que la majorité d'entre elles avaient 18 ans et donc le droit de vote.

C'est donc dire que l'objectif du comité de Survie FM 93 d'obtenir 93.000 signatures n'est pas loin d'être atteint. M. Simon Collin, porte-

Lire, page A-2, CJMF

Les taux bancaires sont relevés de 0.5 pour 100

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est monté de 10.56 à 10.76 pour 100, hier, et les grandes banques de dépôt ont suivi en relevant leur taux d'intérêt privilégié de 11 à 11.5 pour 100.

Les banques de Montréal, Toronto-Dominion, Royale et de Nouvelle-Ecosse se sont ainsi alignées sur la Banque impériale qui, la semaine dernière, avait été la première à hausser son "prime rate" réservé aux emprunteurs de première classe.

Aux Communes, le ministre des Fi-

nances Marc Lalonde a émis l'opinion que le loyer de l'argent ne monterait que très peu au cours des prochaines semaines et que l'on n'était pas à la veille d'une série de fortes hausses.

Tout en avouant être préoccupé par la hausse des taux, il a souligné qu'elle n'entraînerait pas nécessairement une recrudescence du chômage.

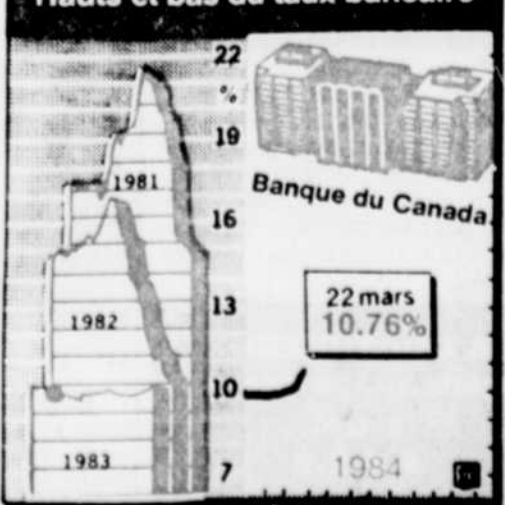
Des députés de l'opposition conservatrice et néo-démocrate avaient fait valoir

Lire, page A-2, TAUX

Les travailleurs sont responsables (Bouey)

page D-1

Hauts et bas du taux bancaire



L'entente-cadre Ottawa-Québec n'a pas encore été renégociée

MONTREAL (PC) — A huit jours de la fin de l'entente-cadre de développement, les gouvernements du Québec et du Canada ne se sont toujours pas mis d'accord sur le renouvellement de l'entente-cadre.

A l'issue d'une rencontre, hier, entre les fonctionnaires du Département d'Etat au développement économique régional (DEDER) et de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), les pourparlers entre Québec et Ottawa ne sont pas encore parvenus au stade d'une rencontre entre les deux ministres responsables. C'est ce qu'a appris le quotidien Le Devoir, de source fédérale sûre.

Une entente-cadre d'une durée de 10 ans avait été signée le 15 mars 1974 par le ministre de l'Expansion économique régionale du Canada, M. Donald C. Jamieson, et le ministre responsable de l'OPDQ dans le cabinet Bourassa et actuel chef de l'Opposition officielle, M. Gérard D. Lévesque.

Cette entente, qui a permis en 10 ans d'injecter \$1,6 milliard dans l'économie du Québec, vient à

échéance le 31 mars. Elle a permis la réalisation de nombreuses ententes auxiliaires, notamment sur les axes routiers prioritaires, sur le plan d'expansion de Sidbec, sur les infrastructures industrielles etc.

Le gouvernement fédéral a investi \$1 milliard en 10 ans au Québec dans le cadre de ces ententes, soit en moyenne \$100 millions par an, comparativement à \$60 millions par an pour le Québec.

La dernière rencontre entre les ministres responsables, MM. Donald Johnston et François Gendron, remonte au 21 octobre dernier.

Achoppement

Il semble que la pierre d'achoppement des négociations soit la nouvelle philosophie d'Ottawa dans le domaine du développement régional.

Jusqu'ici les provinces prenaient l'initiative de proposer une entente fédérale-provinciale dans un secteur particulier, Ottawa veut maintenant pouvoir lui aussi prendre l'initiative de réclamer une entente.

TURNER

(Suite de la première page)

d'autres provinces, l'Ontario en particulier, reconnaître le français comme langue officielle et accepter de garantir les droits de leur minorité francophone par le biais d'un amendement constitutionnel. Toutefois, M. Turner a refusé hier d'adopter une telle position, affirmant qu'il appartenait "aux législateurs des provinces d'assurer que les Canadiens parlant l'une des deux langues officielles, puissent obtenir des services dans leur langue à ce niveau de gouvernement."

Propos bien reçus

La "mise au point" de M. Turner a semblé être bien acceptée par ceux qui avaient protesté contre son affirmation de la semaine dernière.

Ainsi, Mme Sharon Carstairs, chef du Parti libéral du Manitoba, qui avait reproché plus tôt cette semaine à M. Turner d'être soit naïf, soit ignorant du problème manitobain, a dit hier, qu'elle était très satisfaite de la déclaration du candidat libéral.

A Ottawa, le député d'Ottawa-Vanier, M. Jean-Robert Gauthier, un ardent partisan des droits des francophones, s'est dit content de la position énoncée par M. Turner.

Deux partisans de l'ancien ministre des Finances, les ministres Lloyd Axworthy et David Smith, ont soutenu hier, que M. Turner n'avait nullement retrahi, par rapport à ses prises de position antérieures. "Il n'a pas reculé, il s'est simplement expliqué", a dit M. Axworthy.

Quant au secrétaire d'Etat Serge Joyal, il s'est dit satisfait de la mise au point de M. Turner. M. Joyal a déclaré que M. Turner avait reconnu que les droits linguistiques, reconnus dans la constitution, étaient une question d'intérêt tant national que provincial.

Reproches des Tories

Si les explications de M. Turner ont été bien accueillies par les libéraux, il n'en a pas été de même pour les conservateurs.

L'ancien premier ministre Joe Clark a dit que M. Turner cherchait refuge dans "l'ambiguïté". "Si le Parti libéral se satisfait de sa déclaration, cela veut dire que leurs standards sont plus bas que les nôtres," a ajouté M. Clark.

Le seul député conservateur du Québec aux Communes, M. Roch LaSalle, a dit, de son côté, "que Turner n'avait pas assez de courage pour s'expliquer d'une façon claire".

MORT

(Suite de la première page)

personne ne pouvait se passer de médicaments sans danger.

"A la lecture de ce témoignage, il est clair que Mme Bélanger n'aurait jamais dû être acceptée" à la clinique Studio Renaissance Santé, note le coroner.

Me Lagacé ajoute que la soeur de la victime, Mme Rose-Aimée Paquet, avait expliqué l'état de santé de Mme Bélanger aux propriétaires de la clinique.

La fiche remplie par Jean Couture indique, dit le coroner, que Mme Paquet-Bélanger l'avait parfaitement renseigné sur son état de santé et sur le fait qu'elle prenait de la cortisone et du synthroid.

Activité médicale

Le coroner conclut également qu'objectivement, indépendamment de ce qu'en pensent les propriétaires de la clinique ou leurs clients, ils exercent auprès de leurs patients une activité médicale.

"Même si le témoignage de Jean Couture était véridique et que Mme Jeanne Paquet-Bélanger lui avait caché la vérité sur son état de santé, c'était son devoir de s'en informer par d'autres sources, entre

autres en interrogeant sa soeur qui l'accompagnait et qui s'était opposée à la cure de jeûne parce qu'elle la jugeait dangereuse...", note le coroner.

Il rappelle que la patiente s'est affaiblie rapidement au point qu'elle n'a à peu près plus quitté le lit après le deuxième jour de cure et s'est éteinte petit à petit sans qu'apparemment les responsables de la clinique aient éprouvé la moindre inquiétude à son sujet.

"Johanne Couture, deux ou trois heures avant la mort (de Mme Bélanger), ne s'est pas rendu compte que la femme était à l'agonie. Elle n'a donc pas eu l'idée d'appeler de toute urgence un médecin. Il est difficile d'imaginer une incompétence plus totale...", souligne le coroner dans son verdict.

Le procureur de la Couronne dans ce dossier, Me Michel Bouchard, a fait savoir hier qu'il se donnait quelques jours pour étudier le rapport du coroner Lagacé et décider si des accusations doivent être portées. Si c'est le cas, il est plausible que Jean et Johanne Couture soient accusés de négligence criminelle.

CJMF

(Suite de la première page)

parole du groupe, s'est dit assuré d'atteindre le but fixé car plusieurs listes de noms d'auditeurs de l'extérieur de la région immédiate de Québec doivent parvenir au comité dans les prochains jours.

M. Collin a également annoncé que 5,500 macarons en faveur de l'opération "survie" avaient été vendus et que son groupe avait procédé à la pose de 1,200 affiches dans la région.

TAUX

(Suite de la première page)

qu'une montée des taux d'intérêt allait contrecarrer les projets d'expansion des entreprises et, aggraver le chômage.

Ce à quoi M. Lalonde a répondu que la hausse marginale des taux ne devrait pas compromettre la forte croissance de l'économie prévue pour les prochains mois, ce qui devrait susciter la création d'emplois.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du jeudi 22 mars 1984)
1-6-4
4-6-2-6
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h30 à 13h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi: de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi: de 8h à 15h30
647-3233 à partir de 15h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier, est, Québec G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"



Incendie dans le Vieux-Montréal

Un violent incendie a ravagé, hier, deux établissements du Vieux-Montréal, la Maison du bifteck Joe's et la brasserie La Cervoise. Quelque 120 pompiers ont combattu les flammes durant plusieurs heures. Situés à proximité du palais de justice, les deux établissements étaient très fréquentés par le monde judiciaire.

Représentants du public demandés

Le Conseil de presse du Québec recherche deux personnes bénévoles pour représenter le public à son conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

Le Conseil de presse est un

organisme privé, sans but lucratif, dont l'objectif principal est de défendre le droit du public à l'information.

Toute personne intéressée aux problèmes de l'information et par

l'action du conseil est priée de soumettre sa candidature au secrétaire général du conseil avant le 27 avril 1984: Conseil de presse du Québec, 55½ rue Saint-Louis, Québec, G1R 3Z2.

EST ICI... C'EST MAINTENANT CHEZ TWIK... C'EST ICI... C'EST MAINTENANT... C'EST CHEZ

longueur cheville
le pantalon ligne effilée
un pantalon à revers, taille non coupée avec ceinture gros-grain intégrée dans de larges passants qui forment deux plis devant, poches passepoilées verticales, blanc, sable, noir, fuchsia, bleu nuit, émeraude. 3 à 11. 35,00 à porter avec chemisier larges rayures, petit col blanc. 34,00

à fines rayures
la robe-tablier
une robe coupée et froncée à la taille, grand empiècement tablier forme carrée au devant et au dos, deux grandes poches plaquées, à porter sur un chemisier ou un tee-shirt. fines rayures bleues sur blanc. 5 à 13. 48,00

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Marchessault blâmé par son associé

MONTREAL (PC) — L'ancien policier Louis Trotter, qui a partagé certaines des accusations portées contre l'ancien commandant de l'escouade antidrogues de la police de la CUM, Henri Marchessault, a réclaté la clémence de la cour, hier, en soutenant avoir été entraîné dans le commerce de la drogue par son ancien supérieur.

Devant le juge Bernard Grenier, son avocat, Me Serge Ménard a plaidé pendant une bonne partie de la journée pour tenter d'obtenir de la cour un sursis de sentence assorti d'une obligation d'accomplir certains travaux communautaires.

Me Ménard a surtout insisté sur le fait que lié d'amitié avec Marchessault depuis des années, même s'il avait quitté la police locale depuis dix ans, celui-ci l'a "tenu" en lui garantissant l'immunité absolue.

Trotter affirme ne pas avoir cédé à "l'invitation" de Marchessault dès la première occasion, et qu'il y a une différence importante entre les quantités dérobées par le directeur et celles qui ont été saisies en sa possession.

Collision fatale dans le parc des Laurentides

Un jeune homme a perdu la vie dans le parc des Laurentides, hier soir, lors de la collision d'une camionnette avec un autobus transportant 40 personnes dont quelques-unes ont subi des blessures mineures. La tragédie est survenue au kilomètre 207, soit à quelques kilomètres du site de la barrière de Laterrière, vers 22h40. L'autobus venait de Saint-Ambroise de Chicoutimi. Le nom de la victime devait être révélé aujourd'hui seulement. Des agents du poste de la Sûreté du Québec à l'Étape font enquête.

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

A votre service
de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi



COMPOSEZ 647-3311

Toutes les petites annonces reçues
avant 17h seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce.
En cas d'erreur, il faut nous en aviser le
plus tôt possible, car notre responsabilité
se limite à la période comprise entre la
première parution erronée et le premier
jour ouvrable suivant cette parution. Nous
ne sommes responsables que du montant
facturé pour la période précitée.

Frais pour numéro de département: 10\$

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service
adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu
responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de
l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 102—Accessoires de parterre
- 103—Activités diverses
- 106—Agences matrimoniales
- 109—Alimentation
- 115—Aménagement de terrain
- 118—Ameublement
- 121—Animaux
- 124—Antiquités
- 127—Appareils électriques
- 130—Argent à prêter
- 133—Argent demandé
- 137—Artisanat
- 139—Assurances
- 142—Bicyclettes
- 145—Camping
- 148—Chasse, pêche et sports
- 151—Chauffage/Climatisation
- 153—Coin du bébé
- 154—Conditionnement physique
- 157—Décoration intérieure
- 160—Déménagement-Transport
- 163—Dénégement
- 166—Équipement de bureau
- 169—Équipement de commerce
- 172—Enseignement-cours
- 175—Entreposage
- 178—Extinction

- 180—Fleurs et plantes
- 184—Instruments de musique
- 187—Jeux-Jouets
- 190—Jeux-Tombes-Monnaie
- 196—Machines à coudre
- 199—Marchandises diverses
- 200—Marchandises diverses de
mandes
- 201—Marché aux puces
- 202—Marchés aux puces à visi-
ter
- 204—Matériaux pour construc-
tion
- 205—Noël
- 206—Nourriture
- 209—Ordinateurs personnels
- 210—Outillage
- 211—Perdu-Trouvé
- 214—Personnel
- 217—Photographie
- 218—Piscines
- 220—Radio - Télé - Système de
son - Vidéo
- 223—Réceptions
- 226—Rembourrage
- 227—Réparation-Entretien-Amé-
lioration de maisons
- 232—Service de 24 heures
- 233—Soins de beauté et d'esthé-
tique
- 235—Souffleries à neige
- 236—Souvenirs
- 238—Tableaux-Encadrements
- 241—Tapis-Tapis
- 244—Tondeuses
- 247—Vacances-Voyages
- 253—Vêtements

- EMPLOIS
- 312—Création d'affaires
- 318—Offres d'emploi
- 342—Emplois de vente
- 366—Service de garderie
- 372—Service domestique
- 380—Emplois d'été demandés
par étudiant(e)s
- 384—Demandes d'emploi
- 386—Services spécialisés
- LOGEMENTS
- 400—Ancienne Lorette
- 401—Beaufort
- 402—Cap Rouge
- 403—Champlain
- 404—Charlebourg
- 406—Les Saules-Dubouche
- 407—Limoulin
- 408—Neufchâteau-Loretteville
- 409—Montcalm
- 412—Rive-Sud
- 413—St-Foy
- 414—St-Jean-Baptiste
- 415—St-Roch
- 416—St-Sauveur
- 418—Sillery
- 420—Vanier
- 422—Banlieue
- 423—Non classifiés
- 432—Maisons à louer
- 435—Logements demandés
- 437—Logements à partager
- CHAMBRES
- 440—Ancienne Lorette
- 441—Beaufort
- 442—Cap Rouge
- 443—Champlain

- 444—Charlebourg
- 446—Les Saules-Dubouche
- 447—Limoulin
- 448—Neufchâteau-Loretteville
- 449—Montcalm
- 452—Rive-Sud
- 453—St-Foy
- 454—St-Jean-Baptiste
- 455—St-Roch
- 456—St-Sauveur
- 458—Sillery
- 460—Vanier
- 462—Banlieue
- 463—Non classifiés
- 466—Chambres et pensions
- 467—Chambres demandées
- CONDOMINIUM
- 470—Condominium à louer
- 473—Condominium à vendre
- 475—Rive-Sud
- 476—St-Jean-Baptiste
- 477—St-Sauveur
- 478—Sillery
- 480—Vanier
- 482—Banlieue
- 483—Non classifiés
- 485—Maisons à louer
- 486—Neufchâteau-Loretteville
- 487—Montcalm
- 488—Rive-Sud
- 489—St-Foy
- 490—St-Jean-Baptiste
- 491—St-Roch
- 492—St-Sauveur
- 493—Sillery
- 494—Vanier
- 496—St-Foy
- 497—St-Jean-Baptiste
- 498—St-Roch
- 499—St-Sauveur

- MAISONS À REVENUS
- 500—Ancienne Lorette
- 501—Beaufort
- 502—Cap Rouge
- 503—Champlain
- 504—Charlebourg
- 506—Les Saules-Dubouche
- 507—Limoulin
- 508—Neufchâteau-Loretteville
- 509—Montcalm
- 512—Rive-Sud
- 513—St-Foy
- 514—St-Jean-Baptiste
- 515—St-Roch
- 516—St-Sauveur
- 518—Sillery
- 520—Vanier
- 522—Banlieue
- 523—Non classifiés
- 525—Maisons à revenus deman-
dés
- AUTRES PROPRIÉTÉS
- 560—Maisons mobiles et préfabri-
cées
- 563—Villages hors Québec
- 565—Maisons
- 568—Fermes
- 570—Terres
- 575—Terrains

- COMMERCE ET INDUSTRIES
- 580—Bureaux
- 585—Commerce
- 590—Entrepos
- 595—Locaux
- 597—Propriétés commerciales
- VEHICULES-MOTEURS
- 605—Autos à vendre
- 615—Autos à louer
- 620—Autos demandées
- 623—Autos
- 625—Camions à vendre
- 630—Camions à louer
- 635—Camions demandés
- 640—Puces et accessoires d'au-
tos et de camions
- 645—Réparations-Entretien-Dé-
pannage
- 648—Remorques
- 650—Garages à vendre
- 655—Garages Stationnement à
louer
- 660—Garages Stationnement de
marchandises
- 663—Machinerie
- 665—Motocyclettes
- 674—Remorques
- 675—Remorques motorisées
- 680—Véhicules tout-terrain
- 685—Yachts et bateaux
- 690—Équipement de ferme

Les annonces dans ces rubriques
sont classées par ordre al-
phabétique.

Jeux-Quotidien

Réponses

1. b
2. c
3. a
4. c
5. b
6. b
7. a
8. c
9. c
10. a
11. c
12. b

Photo:
Juan Carlos
d'Espagne

Jeux-Quotidien

SERVICES ET VENTES

100 à 299

103 ACTIVITÉS DIVERSES

CABANE à sucre chez Isidore
repos, disco, 829-3809, 829-1098

106 AGENCES MATRIMONIALES

MME HAMEL ENR. LIC
AGENCE MATRIMONIALE
2997 Chaudière, Ste-Foy
But service, Tel. 881-0149

POURQUOI rester seul? Mme
Adrien Langlois, Agence matri-
moniale ENR. 823-7458, 823-5547

AGENCE NOUS ENR.
RENCONTREZ celui qui partagera
avec vous l'avenir, 447-4320

118 AMEUBLEMENT

SUPER ÉCONOMIE

Nous avons des meubles recon-
nus par leur qualité et un choix
intéressant pour vous meubler à
bon prix. Ex. lit superposé
\$798, laveuse-Hatchi \$429 et sa-
choirs \$310, matelas et som-
miers \$390. Après 19h, 818-0848

MOBILIER de cuisine, bois massif,
\$319, réfrigérateurs 107 pi. cu-
\$400, mobiliers de salon moder-
ne \$489. Agent de Villages, G.E.
El Ron, Victorio, H.P.L., Ad-
miral, Carrier, Lemieux. Electro-
home, Broutier, Fradette, Don-
by, Le Châtelier, etc. Quantité
limitée. P. Robitaille inc., 534 Ca-
rrière, 529-8488. Depuis 1953 à
votre service.

AUBAINE METALES
Ensemble lit simple, neuf, 849, lit
double \$119. Robois sur ameuble-
ment complet. Robois sur cuisine-
nière, réfrigérateur, laveuse et
sècheuse, téléviseur, tout micro-
onde. Les Ameublements
GAUDET & FRÈRES
355, Marie de l'Incarnation
Québec, 681-6055.

118 AMEUBLEMENT

3 MOBILIERS cuisine futures
\$150, \$295, \$325, salle à dîner
en 9 morceaux, commode an-
cienne, chauffeuse, etc.
MEUBLES USAGES BEAUPORT
481 rue Ste-Thérèse, Beaufort
Tel. 867-4073

FERMETURE magasin meubles,
par d'habitude sur mobiliers de
chambre, salle à manger, salon,
matelas, etc. Homen Frères
Meubles Ltée, 1061 route de
l'Église, Ste-Foy, 833-9084

MOBILIER de chambre à cou-
cher, bois blanc et chrome, lit
quart, table de chevet, armoire,
meubles de salon moderne, rouge,
avec 2 tables vitres, et chaise
\$1800, 832-8740

VENITIENNES en vinyle beige
pour porte-potat et fenêtre, table
42 po. de diamètre, en verre
fume, avec pied en chrome, table
42 po. de diamètre, en bois de
rose, 527-7861

MOBILIER salon provincial ita-
lien, 2 fauteuils, 3000, 2 tables
de nuit, 1 table à café, 1 lampe,
\$150, 833-2140

AUBAINE \$200, mobilier de sa-
lon 2 morceaux, tables, tentures,
chaises, tables, autres articles,
déménagement, 626-9132

JACHÈTE vos meubles et vous
en vendez des neufs en retour, es-
sai gratuit. Ameublement
Gilbert 656-1366, 656-0716

MAGNIFIQUE mobilier de cham-
bre, provincial français, commo-
dité, lit 54, chauffeuse, 2 bureaux,
table de chevet, 847-6073

MOBILIER de salon et tapis
9X12, tons de bleu, très propre,
valeur \$1,100, pour \$550, arres
17h, 871-6807

MOBILIER de salon, mobilier
salle à dîner, mobilier chambre
lit simple, 2 armoires en bois,
le tout prix sacrifié, 527-4432

MOBILIER salle à dîner, vaisselle,
chaises, 1 fauteuil, vaisselle,
buffet, table, rallonge 2 planches,
\$1700, à discuter, 527-3792

AUBAINE, ensemble moderne di-
van 2 places, fauteuil, table, ta-
ble ronde, 4 chaises, 651-5504

AUBAINE mobilier salon colonial
et mobilier chambre futuriste à
vendre, 667-6371 ou 883-5469

BIBLIOTHEQUE modulaire sur
meuble, salon vos besoins, bons
prix, 827-3792

FAUTEUIL et divan-lit assortis,
marque Simmons, style contem-
porain, état neuf, \$450, 658-2955

MATELAS Simons, meilleur prix
en ville, toutes grandeurs. Ameu-
blement Gilbert 656-1366, 656-0716

MOBILIER chambre, cuisine,
bureau, table, commode, lit dou-
ble, à discuter, 527-3792

MOBILIER cuisine, 4 chaises cui-
sine, table vitre fumée, importa-
tion, quabine \$300, 667-1237

MOBILIER de chambre, incluant
bureau, table, commode, lit dou-
ble, 843-8742

MOBILIER de chambre à cou-
cher, mobilier chambre futuriste à
vendre, 667-6371 ou 883-5469

MOBILIER de salon, colonial,
marque Raxon, prix d'occasion,
849-3853

MOBILIER de salon colonial avec
2 tables en chêne, très pro-
pre, \$300. Après 19h, 818-0848

MOBILIER salle à dîner, bois pa-
cier, provincial français, table à
chaises, état neuf, \$450, 658-9712

MOBILIER salon, style provincial
français, divan 2 places, fauteuil,
à discuter, 527-3792

MOBILIER salle à dîner, bois
naturel, à marquer, revêtement
chêne neuf, \$325, Tel. 867-9317

POELE, réfrigérateur, laines lit
double, à discuter.
Après 17h, 827-0857

118 AMEUBLEMENT

POELE Roy, laveuse, sècheuse
GE, table, chaises, lits, bureaux,
etc., (casse maison), 831-5966

REFRIGÉRATEUR, poêle, di-
van, 2 fauteuils, mobilier de cui-
sine, prix à discuter, 681-9392

SUCCESSION, appareils ménag-
ers, salon, cuisine, chambre,
commodes, Tel. 871-7262

AMEUBLEMENT complet, état
neuf, cause départ, 687-1753

AUBAINE française, 2 fauteuils
Louis XV, \$1,500, le tout, 681-6484

A VENDRE, mobilier chambre et
garde-robe avec miroir, 524-8096

BIBLIOTHEQUE murale, avec
bar et vaisselle, leck, 651-9533

BUFFET avec hôte, divan-lit, 3
fauteuils simples, Tel. 872-3924

2 CAUSEUSES, 2 chaises haut
dos, 822-9729

CHOIX lot de meubles usagés,
centre d'occasion, 837-6436

DIVAN en L. style Japonais, lit
double, état neuf, \$350, 648-2744

ETAGERE melamine, tables vi-
tres, lampes modernes, 878-3400

FUTON neuf, mobilier cuisine
cuisine super moderne, 658-9218

LAVE-vaisselle, chaudière, to-
p, commode, autres, 683-1171

LIT 39, avec matelas, melamine
blanche, étagères, 651-7373

LIT d'eau King size, \$400, Tel.
822-1037

LIT 2 bureaux anciens, 1 lit 39
avec bureau colonial, 843-8058

2 LITS capitaines superposés,
navet, état neuf, \$425, 687-4466

MATELAS et sommier-casse, 54
po., tout vendre, 827-1828

MEUBLES victoriens, causeuse,
fauteuils, chaises, état 841-2488

MOBILIER chambre, style colo-
nial, excellent état, \$420, 823-9136

MOBILIER chambre espagnol,
état neuf, \$400, 843-1097

MOBILIER cuisine merisier, ma-
telas neufs, 659-1539, 839-4754

MOBILIER de chambre, 1 an d'u-
sage, très propre, 843-6770 8058

MOBILIER de chambre, lit dou-
ble, style colonial, 827-0639

MOBILIER de salon velours
brun, \$700, 658-0990

MOBILIER provincial français
Boltz, Tel. 658-1432

MOBILIER salon provincial fran-
çais, bon état, 628-8380

MOBILIER salle à dîner, bois de
leck, parfait état, \$425, 656-1339

MOBILIER salon, état neuf, bon
prix, Tel. 832-4975

MOBILIER salle à manger colonial
Raxon, table, 5 chaises, 667-6399

POELES, mobilier de cuisine, lit
simple, etc., très propres, 628-0281

121 ANIMAUX

FERME BRITCHES

ACCROULEMENT de Kandy
Britches, K. Alton, spécialiste en
registre, à d'été champion en
la coupe et performance. Il a
de nombreux dévotionnaires et
sœurs champions. U.S.A.
1-455-6546

CHIOTS À VENDRE
1 femelle Airedale, 1 mâle et 1 fe-
melle Berger Allemand, 3 femelles
Schäfer, 1 mâle, 1891-758-0494

CHEVAL Quarter Horse, pour
compétition de plouage western,
après 17h, 628-4726

COCKER mâle, à mois, super
race, non enregistré, très propre,
590, 667-3424

COLLEY pur sang, à mois, possi-
ble avoir papier d'enregistrement,
\$175, Svr. 114181/82-4158

121 ANIMAUX

DALMATIEN pure race non en-
registré, 5 mois, très propre,
\$175, 529-1529

FEMELLE chow chow, 5 mois,
enregistrée, vaccinée, propre,
prix à discuter, 681-9392

PERSAN noir, mâle, yeux cuivre,
enregistré, vacciné, déarité, prêt
à l'adoption, négociable 529-9665

ACHETERAIS Boston Bull mâle
adulte enregistré, 1475-6969

AKITA chiens, enregistrés, ligne
de champions, Tel. 848-2100

CANICHERS enregistrés, vaccinés,
tonte et toilettée, 828-8360

CHATONS à donner
522-0352

CHEVAUX de compétition et de
travail, 847-8250

CHIOTS golden retriever, pure
race, enregistrés, 832-8626

CHIOTS labrador, vaccinés, en-
registrés, propres, \$215, 845-9172

CHIOTS Lhasa Apso enregistrés,
vaccinés, \$200, 1475-6969

DANISH, boxer, colley, doberman
enregistrés, élevés, 1475-6969

DOBERMAN & LEVIER Russe
chiens enregistrés, 878-4437

JUMENT quarter horse, 5 ans,
adulte pour randonnée, 687-0480

RAVISAANTS chiots colley, enre-
gistrés, \$180, 626-6269

SAMOEY, mâle, 4 mois
\$49, 847-8420

2 YORSHIRE terrier, mâles, 7 se-
maines, 658-3360

124 ANTIQUITÉS

COLLECTIONNEUR vend, ar-
moire à roulettes 1830, porte ar-
dressus, panneau sculpture, cou-
leur, 847-8250

MOBILIER chambre, style colo-
nial, excellent état, \$420, 823-9136

MOBILIER chambre espagnol,
état neuf, \$400, 843-1097

MOBILIER cuisine merisier, ma-
telas neufs, 659-1539, 839-4754

MOBILIER de chambre, 1 an d'u-
sage, très propre, 843-6770 8058

MOBILIER de chambre, lit dou-
ble, style colonial, 827-0639

MOBILIER de salon velours
brun, \$700, 658-0990

MOBILIER provincial français
Boltz, Tel. 658-1432

MOBILIER salon provincial fran-
çais, bon état, 628-8380

MOBILIER salle à dîner, bois de
leck, parfait état, \$425, 656-1339

MOBILIER salon, état neuf, bon
prix, Tel. 832-4975

MOBILIER salle à manger colonial
Raxon, table, 5 chaises, 667-6399

POELES, mobilier de cuisine, lit
simple, etc., très propres, 628-0281

CHIOTS À VENDRE
1 femelle Airedale, 1 mâle et 1 fe-
melle Berger Allemand, 3 femelles
Schäfer, 1 mâle, 1891-758-0494

CHEVAL Quarter Horse, pour
compétition de plouage western,
après 17h, 628-4726

COCKER mâle, à mois, super
race, non enregistré, très propre,
590, 667-3424

COLLEY pur sang, à mois, possi-
ble avoir papier d'enregistrement,
\$175, Svr. 114181/82-4158

124 ANTIQUITÉS

MOBILIER chambre ancien, en-
registré, 3

685 YACHTS ET BATEAUX

GLASTON Carlin, 73% al., motor, 1980, avec remorque, moteur Mercruiser 160, 519.000, terme, 643-9684.

HR28 1970, 4 voiles plus sail, louch, moteur, moteur inboard, etc., par sur, 5 couchettes, 25.000, 647-4484, voir.

JOHNSON 400 78, hors bord, en ions, état neuf, 1.600\$, 1-477-2384.

685 YACHTS ET BATEAUX

LE CLUB LOCAVOILE
Programme saisonnier de location sur Sonc 23 à partir de 575\$. Cours de voile sur 727 et 130, à partir de 140\$. Location à 10 semaines ou 5 à 10 semaines. Concessionnaire Sonc et Ticon 623-0840.

LES VOILIERS YVES DION INC.
Le Luno 24, un voilier performant, tout du Canada, dimensions, 638-2934, 638-2934, voir et fin de semaine.

685 YACHTS ET BATEAUX

MIRAGE 24, 5 voiles, Sail, moteur 9 HP, 516.000, 647-5556.

MIRAGE, voilier 25 en montre à Québec, Mirage 20, 547.50, voir ce printemps, Guy Houde 683-9403.

PARC Nautique Lévis, voilier saisonnier disponible pour réservations 837-4761, demander Line.

PETERBOROUGH 15, Evénement 35 HP, remorque, 52.500, 875-3686.

685 YACHTS ET BATEAUX

REPARATIONS, construction, bords, fibre verre, autres, 644-1877.

SONIC 22, 1980, 5 voiles, sonar, Honda 130, 1982, remorque, 516.800, 831-1264.

VOILEM INC., vente de voiliers neufs et d'occasion, Gomme complète des, Dufour, dont le nouveau 25 avec 2 cabines doubles à l'arrière, Holland 7.6, Aries, Tél. 683-1473, voir 636-4634, 681-3384.

685 YACHTS ET BATEAUX

VOILIER 28, coque occasion, bonne condition, discuter, 1-354-2548.

VOILIERS Holman 20, Shark 24, Horizon 27, livraison avril, mai, disponibilité 24 (1982). Les Voiliers Nordiques Inc., dépôt-voies North-Fog, 681-4376, voir et voir.

VOILIER Tanager 8.5, 28 pieds, 1976, 647-1617.

685 YACHTS ET BATEAUX

YACHTING SPORT, nous offrons toujours un petit écart de prix que nos clients ne peuvent pas offrir pour les mêmes produits et services. Faites votre shopping, Telle marine, 588, Radio YMF 500, 5240, 510, 5247-780, 5430, Autohelm 1000, 5378, boîtes de voiles, pneumatiques, Avon, Zodiac, réduits, vêtements Line Seven, escompte 25%. Mirage 26, moteur diesel, très bien équipé, prêt à naviger. Distributeur Lasser, Hinterhoeller et Jovet, Carte visa acceptée, 1261 Maguire, Sillery, 527-2353, 527-3856.

UNE ANNONCE CLASSÉE NE COUTE PAS CHER — 647-3211

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEGIN (Charles) — A Québec, le 22 mars 1984, à l'âge de 5 ans, est décédé Charles Bégin, fils de Paul Bégin et de dame Louise Crête. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marg-Bourgeois Québec vendredi de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi, 24 mars, à 11h, en l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Michel.

de Sillery, il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères Jean-François, Louis, et Yves, ses grands-parents Juliette G. Bégin, Yvanhoé Crête (Juliette Audy Crête), ses arrière-grands-parents Alexandre et Antoinette Crête, son parrain et sa marraine Gérard et Huguette Scallion, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Compensez l'envoi de fleurs par un don à LUCAN, Hôpital Ste-Justine, 3175 ch. Ste-Catherine, Montréal, H3Z 1C5. Pour renseignements: 529-3371.

de 88 ans et 5 mois est décédé M. Philémon Boutin, époux de feu dame Marie-Anne Bédard. Il demeurait à Ste-Agathe de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi à 11h00. Départ du sous-sol de l'église de Ste-Agathe à 10h45 sous la direction de la maison Napoléon Lambert & Fils.

St-Patrice pour l'église de Ste-Agathe et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Eliane (Mme Jacques Lauzé), Annita (Mme Emilién Maisonneuve), Monique (Mme Maurille Clavet), Laurent (Yvette Bédard), Hélène (Mme Gérard Boudreau), Thérèse (Mme Edouard A. Patry), Véronique (Mme Armand Beaudoin), Mme Annette Boutin Simonde, Denise (Mme Gérard Grand), sa sœur Mme veuve Paul Martineau, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Albert Bédard, M. veuve Ernest Bédard, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour information 596-2221.

BOIVIN (Alfred-Ernest) — A l'hôpital Hôtel Dieu de Québec, le 16 mars 1984, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Alfred-Ernest Boivin, époux de feu dame Wanda Uzyski. Selon ses vœux, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté en présence du corps le samedi 24 mars à 14h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses enfants, Murielle et Alexandre, sa belle-fille Louise Paradis, son gendre M. Robert Chartrand, ses petits-enfants Catherine, Marie-Hélène et Antoine Boivin, ses sœurs, Mme Rachel Boivin-Brochu, Mme Emilia Boivin-Allaire et son époux Camil Allaire, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Ted Uzyski, Mlle Lucie Uzyski, Murielle et Guy Uzyski, Micheline et Alfred Uzyski, ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes de messes pour le repos de son âme. Pour renseignements, 529-3371.

BURNS (Gérard (Gerry)) — A l'hôpital Laval, le 21 mars 1984, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gérard Burns, retraité de CN Télégramme, époux de dame Elisa Hardy. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise Ste-Foy.



A l'hôpital Laval, le 21 mars 1984, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gérard Burns, retraité de CN Télégramme, époux de dame Elisa Hardy. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise Ste-Foy.

BORNE (Colette Thérèse)



A Québec, le 22 mars 1984, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Colette Thérèse. Elle demeurait à Ste-Foy. Le service religieux sera chanté, en présence de la défunte, le samedi, 24 mars, à 14h, en l'église St-Thomas d'Aquin et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. La famille recevra les condoléances, à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants et sa belle-fille Eve, Louis Jr. (Claire Labrecque), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Thérèse (Gérard Devarenne), M. Victor Thérien, Mme Marie-Jeanne Thérien, Mme Aline Thérien, M. et Mme Paul Gingras, M. et Mme Lucien Bédard ainsi que plusieurs neveux et nièces, ses petits-enfants Rama, Karuna, et Patrick. Pour renseignements: 529-3371.

BOUTIN (Philémon) —

Au Foyer Bonne-Entente le 21 mars 1984 à l'âge

AUJOURD'HUI

CARBONNEAU, Yves 1206-825, Beauregard Ste-Foy

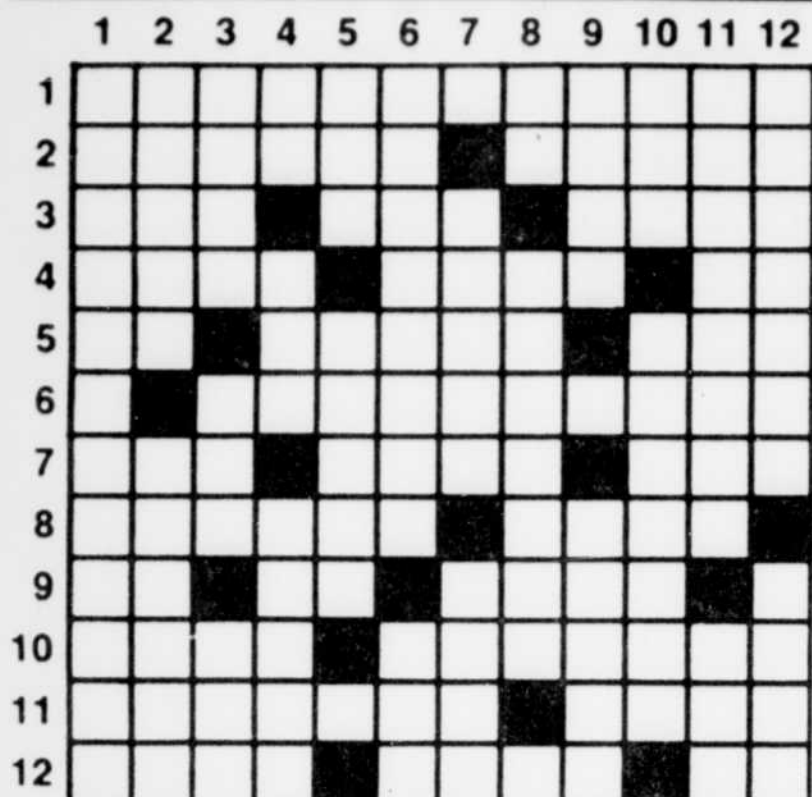
FAIT LA MANCHETTE et gagne 25\$

Coopérative Funéraire de la Seigneurie 2150, ave. Debois Giffard Ville de Beauport Pour renseignements: 663-4735.

MOTS CROISÉS

NO 74

Edimédia Inc.



HORIZONTALEMENT

- 1—Taches noires.
- 2—Espèce de saule. — Electrode.
- 3—Racanée. — Dans la rose des vents. — Berger aimé de Galatée.
- 4—Poète allemand (1751-1826). — Aussi, de même. — Cette chose-là.
- 5—De lui, d'elle. — Nom usuel de la martre du Canada. — Interj.
- 6—Fin canal ménagé entre les cellules hépatiques.
- 7—Dans le lieu où l'on se trouve. — Pape de 76 à 88. — Adj. poss.
- 8—V. de l'Inde. — Ch. 1 de c. de l'Orne.
- 9—Dépression marécageuse du Soudan. — Grand dieu solaire des Égyptiens. — Voiture décorée pour les fêtes publiques.
- 10—Contraire du jour. — Du verbe flâner.
- 11—Semée d'étoiles. — Comm. des Pyrénées-Orientales.
- 12—Nom donné à des cassiers. — Affaiblis. — Charpente du corps.

VERTICALEMENT

- 1—Embarcations à avant arrondi et relevé.
- 2—Chasseur gigantesque. — Endroit d'une chaussée garni de clous.
- 3—Espèces de bugles. — Poil des paupières. — Atome chargé électriquement.

MOT MYSTÈRE

307 ALLENNACEV

Edimédia Inc.

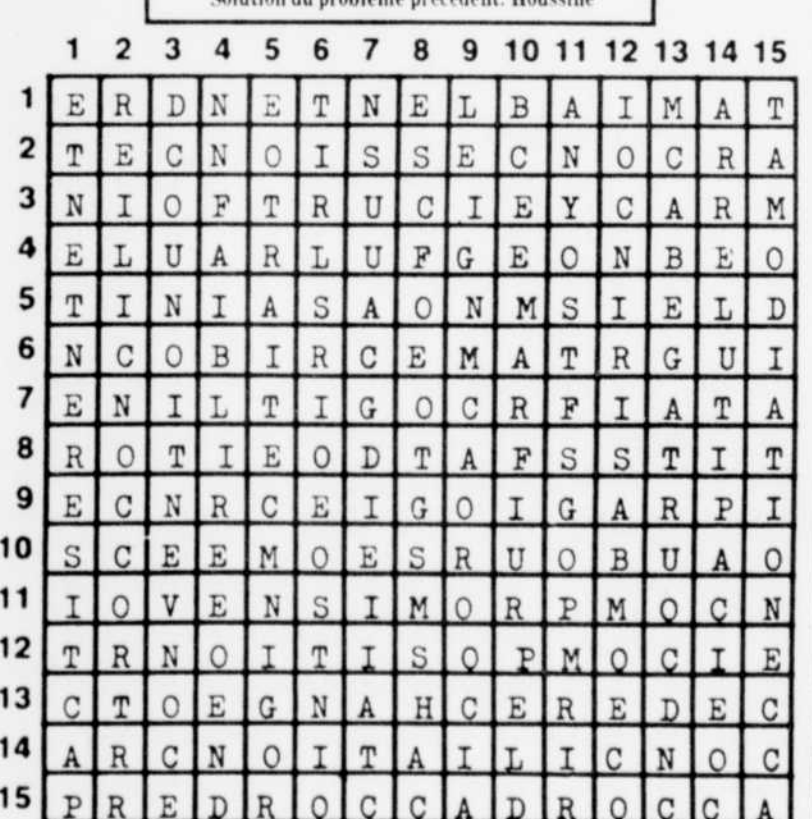
10 Lettres

Le mot clef — Courtier

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Accommodement	Capituler	Echange	Négocier	Truec
Accord	Céder	Ecus		
Accorder	Composition	Entendre	Offre	
Agio	Compromis	Entente		
Amiable	Concession		Pactiser	
Amodiation	Conciliation	Faiblir		
Arbitrage	Conciler		Trafic	
	Convention		Traite	
Bourse	Courtage	Négoce	Transaction	
			Troc	

Solution du problème précédent: Houssine



LE COIN DE LA CRÉATIVITÉ



4805 8-20

669

GRAND STYLE — Une allure superbe pour la nouvelle saison, grâce à ce classique manteau enveloppant et au pantalon assorti. Remarquez les manches raplan, le col tailleur et la ceinture nouée. Choisissez de la toile, du cachemire ou de la serge. Patron-mo- no 4805: tailles "jeunes filles", 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 12 (buste 34) requiert 4 verges de tissu de 45 pouces de largeur pour le manteau et 2½ verges pour le pantalon.

JOLI FILET — Une délicieuse touche décorative pour une pièce de votre foyer. Des nappons à motif floral, rehaussés d'une élégante bordure festonnée. Utilisez-les comme centre de table ou pour orner un meuble. Travail à l'aiguille no 669: instructions pour crocheter des nappons de 18" et 27", à l'aide de fil de coton.

Prix: 2.75\$ plus 50¢ pour frais de manutention pour chaque patron commandé. Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Ecrire vos nom, adresse, code postal, le no du patron et la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles indiquées. Seuls les mandats-poste et les chèques sont acceptés. Ces patrons ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente aux bureaux du SOLEIL. Ils sont disponibles en ANGLAIS accompagnés d'un lexique FRANÇAIS. Délai de 20 à 30 jours pour la livraison.

Poster à: Service des patrons LE SOLEIL 109 Crockford Blvd. Scarborough, Ont. M1R 5B4

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandé, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest ouest, Québec, QC G1N 2C8.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
GESTION LA CHRESSIONNIERE INC. 49, av. Bégin Lévis	Permis additionnel de Bar-terrasse	49, av. Bégin Lévis
APQBE INC. 4e Rang St-Apollinaire	Epicerie	Domaine de la Chute St-Etienne de Lauzon
RESTAURATION JEUNE CARTIER INC. 1191, Cartier Québec	(2) Restaurant (1) Bar (1) Bar-terrasse	1191, Cartier Québec
CHEZ TEMPOREL INC. 25, rue Couillard Québec	Restaurant Bar-spectacles	25, rue Couillard Québec
Alimentation 113 INC. 447, 113e Rue Beauport	Epicerie	447, 113e Rue Beauport
128426 CANADA INC. 2065, boul. Charest ouest Suite 210, Ste-Foy	Bar (transport public)	Quai 161-102, Anse-aux-Foulons Québec
STE-FOY LUNCHEONETTE INC. 2562, boul. Laurier, Ste-Foy	Restaurant	2562, boul. Laurier Ste-Foy

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

PIERRE LACROIX EN DOUCEUR

CKCV 1280



LA RADIO DE QUÉBEC CKCV 1280

SAMEDI: DE 6H00 À 8H00
DU DÉSESPOIR À LA VIE
DIMANCHE: DE 21H30 À 23H00

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

COTE (Henri-Paul) — A Beauport, le 21 mars 1984, à l'âge de 63 ans et 9 mois, est décédé, subitement, M. Henri-Paul Côté, époux de dame Marie-Paul Drolet. Il demeurait à Beauport. Les funérailles auront lieu le samedi 24 mars 1984 à 14h. Départ de la Coopérative Funéraire de la Seigneurie 2150, ave Desbois Giffard.

Ville de Beauport à 13h45 pour l'église de Ste-Gertrude et de la au cimetière du Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie-Paul, ses enfants, gendres et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Pierre Beaudry (Louise Côté), Mlle Murielle Côté, M. et Mme Jean Côté (Claire Legare), M. et Mme André Côté (Ginette Jolin), M. et Mme Denis Côté (Martine Marquis), Danielle Côté (son ami Michel Beaulieu), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Gérard Audet (Marcelle Côté), M. et Mme Georges Plourde (Rita Côté), M. et Mme Marcel Côté (Marie-Berthe Galarneau), M. et Mme Jules-Henri Dionne (Madeleine Côté), M. et Mme Richard Côté (Yvonne Tremblay), M. et Mme Jean-Charles Berger (Junc Alex), M. et Mme Georges-Henri Drolet (Liliane Chouinard), M. et Mme Ernest Paré (Fleurbaey Drolet), M. et Mme Charles-Aimé Drolet (Marie Côté), M. et Mme Roméo Robitaille (Jeannine Drolet), M. et Mme Marcel Brousseau (Carmen Drolet), Mlle Yvonne Drolet, ses petits-enfants, Robert, Isabelle, Dany, Nancy, Patrick, Julie, Geneviève, Jean-Philippe, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 663-4735.

EMOND (Suzette)

— Au Centre Hospitalier St-Joseph de la Malbaie, le 22 mars 1984, à l'âge de 51 ans et 11 mois, est décédée dame Suzette Villeneuve, épouse de M. Jacques Emond. Elle demeurait sur la rue Pierre Quimper, La Malbaie. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 138, Doucet La Malbaie, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 14h45. Le service religieux sera célébré le samedi 24 mars 1984 à 15h en l'église de La Malbaie et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-sœurs, M. et Mme Christian Tremblay (Marie-France), M. et Mme Jean Emond (Johanne Dufour), M. et Mme Daniel Hamel (Louise), Guyline, M. et Mme Jacques Emond (Louise Audet), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Paul Bouchard (Thérèse), M. et Mme Jules Villeneuve (Pauline Truchon), M. et Mme Lorenzo Gagnon (Marthe), Mme Flavien Harvey (Marguerite), Mme Jean-Paul Villeneuve (Lucienne Boies), M. et Mme Marcelin Emond (Marie-Stella Harvey), M. et Mme Godfroy Villeneuve (Marie-Ange Emond), M. et Mme Jacques Cauchon (Suzanne), M. et Mme Bertrand Tremblay (Elisabeth), M. et Mme Carmel Harvey (Juliette), M. et Mme Laurier Lajoie (Marie-Anna), Mme Marcel Tremblay (Cécile), ainsi que plusieurs petits-enfants, oncles, tantes, neveux, nièces et amis. Pour renseignements: 1-800-463-3339.

FORTIN (Joseph)

— A Québec, le 19 mars 1984, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Fortin, époux de dame Alfreda Drouin. Il demeurait au Foyer St-Antoine. Le service religieux sera célébré le samedi 24 mars, à 10h, en l'église St-Sacrement, et de la au cimetière Belmont. Sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs, Mme A. Pelletier, M. Romeo Drouin, Mme Simone Routhier Drouin, plusieurs neveux, nièces. Pour renseignements: 529-3371.

AVIS DIVERS

647-3311

Heures d'affaires: 8:30 à 17:00

GAGNON (Maria)

— Au Foyer de St-Pamphile le 22 mars 1984 à l'âge 90 ans et 11 mois est décédée Mlle Maria Gagnon. Elle était la fille de feu M. et Mme Amable Gagnon de St-Pamphile. Elle demeurait au foyer de St-Pamphile. Les funérailles auront lieu le samedi 24 mars à 15h00. Départ de la résidence funéraire

Claudio Lavoie

St-Pamphile à 14h50 pour l'église de St-Pamphile et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son frère et ses sœurs, Amédée, Angéline G. Pelletier, Sœur Josephine, Léonie G. Pelletier, sa belle-sœur Eva Gagnon, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GILBERT (André)

A Québec le 22 mars 1984 à l'âge de 52 ans et 4 mois est décédé le lieutenant André Gilbert, employé du Service de la Protection contre les Incendies de la ville de Québec, époux de dame Georgette Belzile, demeurant rue d'Aiguillon à Québec. Les funérailles auront lieu le lundi 26 mars à 15h00. Départ de la résidence funéraire Bergeron 3839 Chemin de Tilly St-Antoine de Tilly à 14h45 pour l'église de St-Antoine et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Marc et Lynda, sa nièce Lorraine (Gilles Trudel), son petit-neveu Pierre-Luc, ses beaux-frères, belles-sœurs, Mme Jeanne D'Arc Gilbert, Cécile (Paul Caron), Ronald (Marie-Jeanne Boucher), Raymond (Madeleine Hébert), Gemma (François Bourret), Yvette (Roger Boucher), Bernard (Liliane Morand), Mme Ghislaine Belzile, Danielle (Gérard Arsenault), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. La dépouille sera exposée samedi et dimanche de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, lundi à compter de 13h00. La direction des funérailles a été confiée à la maison Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée St-Agapit.

GRAVEL (Charles)

— A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 22 mars 1984, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Charles Gravel, ex-employé à la Reed, époux de dame Antoinette Caseau. Il demeurait au 8, rue de la Salle, Château-Richer. Les funérailles auront lieu le samedi 24 mars 1984 à 15h. Il sera exposé le samedi 24 mars 1984 à compter de midi et jusqu'à l'heure des funérailles. Départ du salon funéraire de la Coopérative des Frais Funéraires 7851, ave Royale Château-Richer à 14h45 pour l'église de Château-Richer et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, M. et Mme Hugues Gravel (Madeleine), son frère et ses sœurs, Mme Charlemagne Larouche (Berthe), M. et Mme Lucien Loubier (Rita), M. et Mme Armand Leclerc (François), Jean-Benoît, ses beaux-frères et belles-sœurs, Armand Caseau, M. et Mme Lucien Cloutier (Jeanne d'Arc), M. et Mme Edgar Bédard (François), Mme Alphonse Perron (Georgette), Mme Benoit Davidson (Jeannette), M. et Mme Paul-Henri Gravel (Jacqueline), Jean-Marc Caseau, Paul-Henri Caseau, M. Lucien Gousse, plusieurs cousins, cousines et amis.

GUAY (Roland)

— A Québec, le 18 mars 1984, à l'âge de 56 ans est décédé M. Roland Guay, contremaître de Reed Paper. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est Québec. Un service sera chanté en l'absence du défunt le samedi 24 mars à 14h en l'église Ste-Genève où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil Mme Georgette Arsenault, ses enfants Pierre, Daniel, Anne et Stéphane, sa belle-mère Mlle Joseph Arsenault, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Jacques Boivin (Jeannine), M. et Mme

Henri Bourbon (Marcel)

J. et Mme Jules Guay, M. et Mme J. René Guay, Mme Roland Marquis (Geneviève), M. et Mme Antonio Bergeron, Mme Thérèse Arsenault, Mme Céline Labbé, M. et Mme Edwin Arsenault, M. et Mme Claude Robitaille, M. et Mme Paul-Emile Arsenault, M. et Mme Jean-Pierre Arsenault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval, 2725, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy. Pour renseignements: 529-3371.

LAFLAMME (Maurice)

— Concernant le décès de M. Maurice Laflamme, survenu le 12 mars 1984, le service sera chanté le samedi, 24 mars, à 15h, à St-Georges de Bellechasse. Invitation aux parents et amis.

LAMONTAGNE (Maria)

Cadrin) — A l'Ange-Gardien, le 21 mars 1984, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Maria Cadrin, épouse de feu M. Emile Lamontagne. Elle demeurait à Armagh, Cte Bellechasse. Les funérailles auront lieu le samedi, 24 mars, à 15h. Départ du salon funéraire Roy et Rouleau Inc. d'Armagh à 14h45, pour l'église d'Armagh et de la au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert à compter du 23 mars, à 14h. Elle laisse dans le deuil ses enfants Ena (Julien Roy), Cécile (Elias Benigui), Paul, Béatrice (Clément Breton), Rose-Marie, Lorraine (Jules Morissette), Jacques, Jeannine (Luigi Léoni), Francine, ses enfants adoptifs Maria (Joseph Pouliot), Adrien, Adélard (Marcella Bissonnette), Yvonne (Philippe Fortin), Edgar (Thérèse Landry), ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

LAROCHELLE (Louis-Joseph)

Au Centre d'Accueil Orléans, le 22 mars 1984, à l'âge de 82 ans et 3 mois, est décédé M. Louis-Joseph Larochelle, époux de dame Antoinette Langelier. Il demeurait autrefois à Ste-Odile. Les funérailles auront lieu le samedi 24 mars 1984 à 15h. Départ de la Coopérative Funéraire de la Seigneurie 2150, ave Desbois Giffard Ville de Beauport à 14h45 pour l'église St-Ignace de Loyola et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Léger Caron (Marcelle Larochelle), M. et Mme Raymond Larochelle (Réjeanne Larochelle), M. Julien Larochelle, M. et Mme Raymond G. Larochelle (Louise Godbout), ses tantes, Mlle Maria et Anna-Marie Neron, ses petits-enfants, Louis, Guy, Johanne, Marie-France, Philippe, Brigitte, Pierre, José, Sophie, Marie, Pascal, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 663-4735.

LEBEL (Marie-Blanche)

Bégin) — Au CHUL, le 21 mars 1984, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Marie-Blanche Bégin, épouse de feu M. Gonzague LeBel. Elle demeurait au foyer de Val-Éclair Inc., autrefois de Ste-Marie, Beauce. Les funérailles auront lieu le samedi 24 mars à 14h. Départ du funérarium Edger Mercier & Fils Inc. 240, Du Collège Ste-Marie. Pour l'église de Ste-Marie et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, François, Jean-Paul (France Desmarais), Jacqueline (Charles Covey), Madeleine (Gérard Langlois), André (Annette Boisbriand), Pauline (Bertrand Fortin), Roger (Pierrette Buisières), Mlle J. (Charles Lenner), Michel (Nicole Drouin), Denise (Robert Gagnon), Claudette (René De Kayser), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses sœurs, Marie-Jeanne, Marie-Paule (Antoine Dumont), Gabrielle (Jacques Bergeron), ainsi que ses belles-sœurs, cousins,

cousines, neveux et nièces.

Pour renseignements: 387-2000.

MACDONALD (Annette)

Gagnon)



A Charlesbourg, le 21 mars 1984, à l'âge de 48 ans et 11 mois, est décédée dame Annette Gagnon, épouse de M. Welley MacDonald (Transport Courtis Inc.). Elle demeurait à Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le lundi 26 mars 1984, à 11h. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier Ltée 6325, 1ère Avenue Charlesbourg à 10h45 pour l'église St-Rodrigue, et de la au cimetière St-Charles pour incinération. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Anne, Lucie, Josée, sa mère Mlle Marie-Anne Gagnon, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Gérard Gagnon (Pierrette Mathieu), M. André Gagnon (Lucille Martel), M. Paul Gagnon (Yolande Devos), Mlle Thérèse Duval, Mlle Diane Gagnon (Roger Bédard), M. et Mme Frank MacDonald, M. Harry MacDonald, Mlle Lucille MacDonald (Roland), Mme Josée MacDonald (Roger), Mme Colette Garneau (Philippe), sa belle-mère Mlle Marie-Anne MacDonald, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces. La Résidence Funéraire sera ouverte vendredi, samedi, dimanche, de 14:00 à 17:00 et de 19:00 à 22:00. Lundi, jour des funérailles, à partir de 9:00. Pour renseignements: 628-3662.

MARCEAU (Adélard)

— A Orsainville, le 21 mars 1984, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Adélard Marceau, époux de feu dame Laurence Royer. Il demeurait à Orsainville. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa Charlesbourg, jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 24 mars 1984 à 14h en l'église St-Pierre aux Liens et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, ses enfants et ses gendres, Marguerite, Pierrette, Pauline (Armand Nadeau), Jacqueline (Jean-Paul Bédard), François (Gaudiosse Pouliot), Monique (Gilles Petit), Nicole (Franco Putignano), son frère et sa sœur, Napoléon Marceau, Mlle Denise Marceau, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

PAGE (Rodolphe)

A Québec, le 20 mars 1984, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Rodolphe Page, époux en premières noces de feu Marcelle et en deuxième de Lucille Villeneuve. Il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine Cloutier Ltée 6450, Henri Bourassa Charlesbourg, jeudi et vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi de 9 h à 14 h. Le service religieux sera célébré le samedi 24 mars à 10h, en l'église St-Charles Borromée et de la au crématorium. Lépine Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre sa mère, son beau-frère et sa sœur Lise et Michel Jobidon de Montréal, ses neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Cloutier Ltée. Pour renseignements: 529-3371.

THERRIEN (Raoul)

A l'hôpital Laval, le 17 mars 1984, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Raoul Therrien, employé retraité de la Cie Rothmans, époux de dame Gemma Champagne. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier est Québec. Un service sera chanté en l'absence du défunt, le samedi 24 mars à 14h, en l'église Notre-Dame de Grâces où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Hugues, Gilles (Murielle Forques), Jean-Pierre (Micheline Ouellet), Lise, Claire (Jean-Pierre Drapeau), Francine (Richard Ouellet), Daniel (Lucie Fecteau), son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Rosaire Therrien (Marguerite Trudel), M. et Mme Marcel Champagne, M. et Mme Maurice Martel, L'abbé Claude Champagne, Mme Emel-de Champagne, Mlle Liliane Chateaufort, Mlle Liliane Therrien, ainsi que ses 11 petits-enfants, neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don au P.P.M.C., Hôpital Laval, 2725, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy. Pour renseignements: 529-3371.

POITRAS (Graziella)

Chasson) — Au Chul, le 22 mars 1984, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Graziella Chasson, épouse de René Poitras. Elle demeurait à L'Anctienne-Lorette. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 bl. l'Ornière Neufchâtel samedi, de 10h à midi. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Yves, Alain, sa mère Mme Annette Tremblay Chasson, son frère et ses sœurs, Fleurette (Paul Bilodeau), Gilles Chasson, Claudette (Roger St-Hilaire), Marjolaine Chasson, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. Elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Pour renseignements: 529-3371.

ROBITAILLE (J. Etienne)

Au foyer St-Marc le 21 mars 1984 à l'âge de 94 ans 7 mois est décédé M. J. Etienne Robitaille, époux de feu Dame Laura Naud. Il demeurait à St-Marc des Carrières. Le service religieux sera célébré le samedi 24 mars à 15h. Les funérailles ont été confiées au Salon funéraire Guy Denis Boul Dussault St-Marc des Carrières. Il laisse dans le deuil ses enfants Rachel (Roger Beauchamp) St-Marc, Thérèse (Claude Jolin) St-Anne de la Pêrade, Carmen (Dominique Bédard) Shawinigan, Marcel (Pierrette Lafrance) St-Marc, Fernand (Jeanne Lamotte) Shawinigan, Colette (Herménégilde Paré) Beauport, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le corps sera exposé samedi à compter de 12h.

ST-GERMAIN (André)

— A Québec le 22 mars 1984 à l'âge de 53 ans est décédé M. André St-Germain, fils de dame Gabrielle Lebel St-Germain. Il demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré en présence du défunt le vendredi 23 mars à 14h00 en l'église de Jacques Cartier et de la au crématorium Lépine Cloutier Ltée. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre sa mère, son beau-frère et sa sœur Lise et Michel Jobidon de Montréal, ses neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Cloutier Ltée. Pour renseignements: 529-3371.

TREMBLAY (Paul-Eugène)

— Mme Evangéline Tremblay remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Henri Patry, survenu le 30 janvier 1984; soit par des offrandes de messes, envois de fleurs, affiliations de prières, visite au funérarium et à la résidence, assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

TRIMBLAY (Paul-Eugène)

— Mme Evangéline Tremblay remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Henri Patry, survenu le 30 janvier 1984; soit par des offrandes de messes, envois de fleurs, affiliations de prières, visite au funérarium et à la résidence, assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

TRIMBLAY (Paul-Eugène)

— Mme Evangéline Tremblay remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Henri Patry, survenu le 30 janvier 1984; soit par des offrandes de messes, envois de fleurs, affiliations de prières, visite au funérarium et à la résidence, assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

sympathie lors du décès

de M. Paul-Eugène Tremblay; soit par offrandes de messes et assistance aux funérailles.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BARIL (Germaine Cantin)

Le 24 mars 1984, à 14h, en l'église de Ste-Odile, sera chanté le service anniversaire de Mme Germaine Cantin, épouse de feu M. Albert Baril. Parents et amis sont priés de se joindre à la famille lors de cette célébration. Un merci sincère à tous ceux qui y assisteront.

CHALFOUR (Mlle Germaine)

— Le samedi 24 mars 1984, à 11h, en l'église Notre-Dame de la Nativité de Beauport, sera chanté le service anniversaire de mademoiselle Germaine Chalfour, sœur de madame Marcel Kirouac (Marie-Anne Chalfour). Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Merci sincère à ceux qui s'uniront à la famille.

DESROCHERS (Armand)

Le samedi 24 mars 1984, à 14h, en l'église Notre-Dame du Chemin, 939 Av. des Érables, sera chanté le service anniversaire de dame Madeleine Simard, épouse de M. Paul-Aimé Leclerc. Parents et amis sont priés de se joindre à la famille pour cette célébration. Un merci sincère à tous ceux qui y assisteront.

FRENETTE (Lorenzo)

Le samedi 24 mars 1984, à 17h, en l'église St-Jean Baptiste, rue St-Jean, sera célébrée la messe anniversaire pour M. Charles-Eduard Plamondon, époux de dame Alice Fortin. Nous invitons parents et amis à se joindre à nous pour cette célébration. Un sincère merci à tous.

LANGLOIS (Théodore Junior, "Ted")

Cher époux, cher papa, cher Ted. Un an depuis cette cruelle séparation. Si tu savais comme tu nous manques. Tu nous as donné tellement de bonheur et nous avons vécu tant de bons moments ensemble. Tu étais toute notre vie. Merci de nous avoir tant aimés. Ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs, car un homme comme toi, ça ne meurt pas. Tu es simplement absent. De haut des cieux, nous savons que tu nous regardes. En la mémoire de cet homme au cœur d'or, nous convions parents et amis à assister, sans autre invitation, au service anniversaire qui sera chanté le samedi 24 mars 1984, à 17h, en l'église de St-Malo. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille. Raymond Daigle Langlois et sa fille Julie.

LEVESQUE (Antoine)

Déjà un an que tu nous a quitté, ton image restera toujours gravée dans nos cœurs car une personne comme toi ne meurt pas. Un service anniversaire sera chanté le samedi 24 mars à 19h en l'église Ste-Agnès de Donnacona. Mme Lorenzo Frenette et ses enfants invitent parents et amis à s'unir à la famille par votre présence ou par vos prières.

PREMONT (Suzanne St-Laurent)

Le samedi 24 mars 1984, à 15h, en l'église Saint-Pie X, sera célébré le service anniversaire de Madame Suzanne St-Laurent, épouse de M. Félix Premont et celui de M. Eugène Premont, époux de feu dame Blanche Audet. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PREMONT (Eugène)

Le samedi 24 mars 1984, à 15h, en l'église Saint-Pie X, sera célébré le service anniversaire de Madame Suzanne St-Laurent, épouse de M. Félix Premont et celui de M. Eugène Premont, époux de feu dame Blanche Audet. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Chanoine Cyrille Labrecque, au Père Alfred Pampalon, et Aurèle l'enfant martyr, pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier L.S.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Frère André pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier B.L.